

AVIS AU LECTEUR

Le présent guide d'utilisation du message PAYEXT D96.A pour un VIREMENT COMMERCIAL se compose de trois parties :

La 1^{ère} partie décrit les principes et règles générales qui s'appliquent à l'ensemble des messages financiers EDIFACT en version 96.A définis par le CFONB pour les échanges client-banque.

La 2^{ème} partie fournit les règles particulières d'utilisation du message EDIFACT d'ordre de paiement détaillé (PAYEXT : Extended Payment Order), basé sur le répertoire 96.A, pour un VIREMENT COMMERCIAL.

La 3^{ème} partie, descriptif technique, détaille le mode d'utilisation des segments et données dans le VIREMENT COMMERCIAL.

TABLE DES MATIERES

1. PARTIE : REGLES GENERALES DES MESSAGES FINANCIERS EDIFACT	5
1.1. Références normatives.....	5
1.2. Présentation générale des messages	5
1.2.1. Définition et terminologie	5
1.2.1.1. Les données élémentaires	6
1.2.1.2. Les données composites	7
1.2.1.3. Les segments	7
1.2.1.4. Les groupes de segments	8
1.2.1.5. Les messages	8
1.2.1.6. L'interchange	9
1.2.2. Structure des messages.....	10
1.2.3. Statuts d'utilisation des groupes/segments/données	11
1.3. Présentation des guides d'utilisation	12
1.3.1. Guide générique des messages et guide spécifique des opérations bancaires	12
1.3.2. Notation adoptée dans le descriptif technique.....	13
1.3.2.1. Diagramme de branchement.....	13
1.3.2.2. Description des diverses parties d'un message	15
1.3.3. Listes des valeurs de codes.....	16
1.4. Contrat d'interchange	16
1.5. Modalités pratiques	17
1.5.1. Identification des établissements financiers et des comptes.....	17
1.5.1.1. L'identification du compte (C078)	18
1.5.1.2. L'identification de l'établissement financier (C088).....	18
1.5.2. Identification des intervenants non financiers.....	20
1.5.3. Déclaration réglementaire à la Balance des Paiements	20
1.5.4. Problématique de référencement.....	21
1.5.4.1. Les références techniques.....	21
1.5.4.2. Les références fonctionnelles	22
1.5.4.3. Les références commerciales.....	23
1.5.4.4. Acheminement des références.....	24
1.5.5. Codes opérations	29
1.5.6. Règle de troncature	29
1.6. Glossaire	29
2. PARTIE : REGLES PARTICULIERES DU VIREMENT COMMERCIAL	33
2.1. Introduction.....	33
2.2. Contrat d'interchange	33
2.3. Définition fonctionnelle	33
2.4. Modalités d'utilisation de certains segments et données	34
2.4.1. Segments DTM de début de message.....	34
2.4.2. Déclaration à la Balance des Paiements (groupe 6)	34
2.4.3. Monnaie de facturation et monnaie de paiement (groupes 8 et 14).....	35
2.5. Format des montants	35
2.6. Identification des intervenants.....	36
2.7. Représentation des groupes / segments / données non utilisés.....	37

TABLE DES MATIERES

3.	<i>PARTIE : DESCRIPTIF TECHNIQUE DU VCOM</i>	40
3.1.	Diagramme de branchement	40
3.2	Description détaillée	43

Groupes	Segments	Intitulés	Page
	UNB	En-tête d'interchange	43
	UNH	En-tête de message	44
	BGM	Début du message	45
	PAI	Instruction de paiement	46
	FCA	Affectation des frais financiers	47
	DTM	Date ou heure ou période	48
	DTM	Date ou heure ou période	49
1	RFF	Référence	50
2	MOA	Montant monétaire	51
3	FII	Identification financière	52
4	NAD	Nom et adresse	53
	CTA	Informations sur le correspondant	55
	COM	Coordonnées de communication	56
5	INP	Intervenants dans l'instruction	57
	FTX	Texte en format libre	58
6	GIS	Indicateur général	59
	MOA	Montant monétaire	60
	LOC	Identification d'un lieu ou emplacement	61
	NAD	Nom et adresse	62
	RCS	Conditions à remplir	63
	FTX	Texte en format libre	64
7	PRC	Identification du traitement	65
	DOC	Informations détaillée sur le document ou message.....	66
	MOA	Montant monétaire	67
	MOA	Montant monétaire	68
	DTM	Date ou heure ou période	69
	RFF	Référence	70
	NAD	Nom et adresse	71
	AJT	Informations détaillées sur l'ajustement	72
	MOA	Montant monétaire	73
	RFF	Référence	74
	GIS	Indicateur général	75
	MOA	Montant monétaire	76
	MOA	Montant monétaire	77
	UNT	Fin de Message	78
	UNZ	Fin d'interchange	79

Partie 1

REGLES GENERALES

DES

MESSAGES FINANCIERS

EDIFACT

1. PARTIE : REGLES GENERALES DES MESSAGES FINANCIERS EDIFACT

Ce document décrit les principes et règles qui s'appliquent à l'ensemble des messages EDIFACT en version 96.A définis par le CFONB pour les échanges client-banque.

Rappelons que cette version du répertoire est la version de référence en matière d'EDIFACT financier sur le plan international.

Les guides produits par la profession bancaire revêtent un caractère normatif et obligatoire sur les données communément utilisées, mais laissent à la disposition des banques la possibilité d'utiliser des données spécifiées facultatives dans les guides, enrichissant ainsi la qualité de l'information échangée. Les données complémentaires introduites dans les messages proviendront alors du système d'information de la banque, dans le sens banque / client, et seront convenues bilatéralement dans l'autre sens.

1.1. Références normatives

ISO 7372 : Dictionnaire de données utilisé en EDIFACT

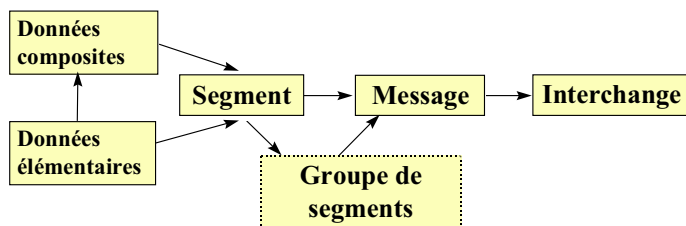
ISO 9735 : Règles de la syntaxe EDIFACT

1.2. Présentation générale des messages

Ce qui est présenté ci-après est destiné à fournir une information générale sur les messages financiers EDIFACT mais ne se substitue en aucun cas aux références normatives.

1.2.1. Définition et terminologie

L'organisation des informations pour constituer un message EDIFACT peut être représentée par le schéma suivant :



Le langage EDIFACT est composé de :

- données élémentaires
- données composites (qui regroupent des données élémentaires)
- segments de données (qui regroupent des données élémentaires et/ou des données composites)
- groupes de segments de données (qui apparaissent dans les messages pour regrouper des segments de données et des groupes de segments de données).

Chaque composant ci-dessus (donnée, segment et groupe) est affecté d'un statut (cf paragraphe 1.2.3.).

Alors que le message regroupe des segments de données et des groupes de segments de données, l'interchange assure la fonction d'enveloppe des messages et identifie l'expéditeur et le destinataire de ces messages.

1.2.1.1. Les données élémentaires

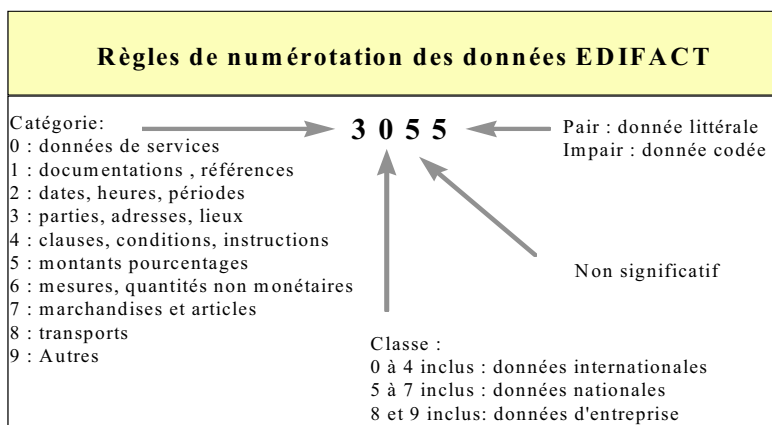
Les données élémentaires constituent l'unité d'information la plus fine.

Elles sont recensées dans le répertoire des données EDIFACT qui a été adopté comme norme ISO 7372.

Chaque donnée élémentaire est identifiée par :

- une référence à 4 chiffres
- un libellé
- une description
- un format (type de caractères utilisé et la longueur de la donnée)

La référence de 4 chiffres, attribuée à la donnée, suit une règle tenant compte de la nature et du type de donnée :



Il existe deux types de données :

- la donnée élémentaire se suffit à elle même sans qu'une autre donnée soit nécessaire pour préciser la nature de l'information.
exemple : la donnée élémentaire 0062, numéro de référence du message.

- la donnée élémentaire ne se suffit pas à elle-même. Elle doit être associée à une autre donnée élémentaire qui est une donnée codée. Elle sert de qualifiant et renvoie à une table de valeurs de code.

exemple :

La donnée élémentaire 3148, numéro de communication, doit être associée à une autre donnée élémentaire 3155 qui est une donnée codée qualifiant le canal de distribution via un code appartenant à une liste de codes normalisés.

Le format des données est normalisé, sous les formes suivantes :

- an..x : alphanumérique de longueur variable 0 à x
- n..x : numérique de longueur variable 0 à x
- a..x : alphabétique de longueur variable 0 à x
- anx : alphanumérique d'une longueur fixe de x
- nx : numérique d'une longueur fixe de x
- ax : alphabétique d'une longueur fixe de x

1.2.1.2. Les données composites

Une donnée composite est un ensemble de données élémentaires lui conférant une signification fonctionnelle.

Chaque donnée composite est identifiée par un code Cnnn (la lettre C et 3 chiffres). La numérotation n'est soumise à aucune règle.

Exemple : la donnée composite C078 est constituée comme indiquée ci-dessous :

Donnée	Statut	Format	Description
C078	D		IDENTIFICATION DU COMPTE
3194	O	an..35	numéro du compte titulaire
3192	O	an..35	nom du titulaire du compte
3192	O	an..35	nom du titulaire du compte
6345	O	an..3	monnaie (en code)

1.2.1.3. Les segments

Les segments regroupent des données élémentaires et/ou des données composites en entités logiques.

La structure d'un segment est identique quel que soit le message dans lequel il est utilisé, et quel que soit le domaine fonctionnel auquel il se rattache.

Il existe différents types de segments :

- les segments sans qualifiant dont la finalité est précise.
- les segments qui doivent être associés à un qualifiant. La donnée élémentaire qualifiante en début de segment permet de préciser le contexte d'utilisation de celui-ci.

Exemple : Le segment NAD avec le qualifiant "OY" pour le nom et adresse du donneur d'ordre.

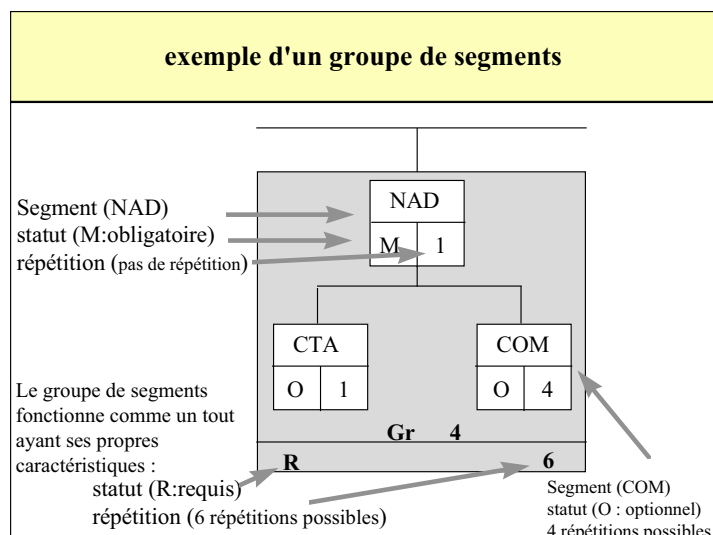
Un segment peut être présent plusieurs fois dans un même message :

- plusieurs répétitions possibles (ou occurrences) au même endroit dans un message.
- à des endroits différents dans le message avec des significations et des modes d'utilisations différents.

Chaque segment est identifié par un code de trois lettres (la lettre U en première position est réservée aux segments de service).

1.2.1.4. Les groupes de segments

Un segment peut être associé à d'autres segments pour former des groupes complexes d'informations. Par exemple, on associe un intervenant non financier (NAD) avec le nom du correspondant chez cet intervenant (CTA) et les coordonnées pour joindre cette personne (COM). L'association de ces trois segments produit un groupe.



Cette forme de présentation d'un message s'appelle un diagramme de branchement (L'exemple ci-dessus est limité à un groupe).

La notion de groupe correspond à la nécessité de regrouper les informations en ensembles fonctionnels dans un message.

Un groupe peut être composé de segments ou de groupes de segments.

La numérotation des groupes est propre au message. Elle suit un ordre chronologique d'apparition des groupes dans un message.

1.2.1.5. Les messages

Un message EDIFACT se compose des données dont l'échange entre partenaires est nécessaire à l'exécution d'une ou plusieurs transactions, par exemple un ordre de paiement.

Un message standard est identifié par un nom sur six caractères alphabétiques.
Il est généralement rattaché à un secteur d'activité (assurance, banque, commerce, transport...).

Les services bancaires sont supportés par des messages EDIFACT spécialisés.

A titre d'exemples ;

Services	Messages
Instruction de paiement	PAYMUL, PAYEXT...
Avis de débit	DEBMUL
Avis de crédit	CREMUL
Extrait de compte	FINSTA
Etat de traitement bancaire	BANSTA

1.2.1.6. L'interchange

L'interchange a pour fonction de :

- identifier l'émetteur du ou des messages
- identifier le destinataire du ou des messages

Les deux segments de services UNB et UNZ indiquent le début et la fin de l'interchange.

exemple d'un interchange EDIFACT		
Interchange		UNB
Message		UNH
Segments de données		
Fin de message		UNT
Message		UNH
Segments de données		
Fin de message		UNT
Message		UNH
Segments de données		
Fin de message		UNT
Fin de l'interchange		UNZ

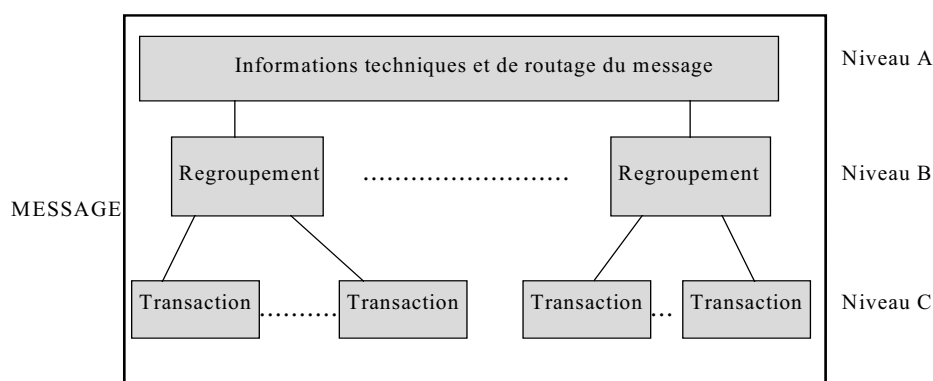
1.2.2. Structure des messages

Il existe deux formes de messages, les messages multiples et les messages unitaires.

Un message multiple se compose de trois niveaux fonctionnels :

- niveau A : C'est le niveau dans lequel on retrouve les éléments d'identification du message et des informations de routage.
- niveau B : Ce niveau a une valeur comptable. C'est à dire que les transactions qui lui sont rattachées au niveau C sont regroupées pour la comptabilisation et ne généreront qu'une ligne sur l'extrait de compte¹. Bien que les règles de regroupement puissent varier en fonction du type de service bancaire, les transactions rattachées au même niveau C doivent concerner au minimum le même compte débité ou crédité (en fonction du sens de l'opération), le même code opération et la même date d'exécution. Des critères supplémentaires peuvent éventuellement être spécifiées dans les guides des messages. Toutefois, dans le cas où le message n'a pas une incidence comptable, ce niveau peut être utilisé comme niveau de regroupement pour information. Les règles de regroupement sont alors définies dans le guide du message.
- niveau C : Niveau de transaction qui comporte les informations relatives à l'opération élémentaire

Représentation de la structure d'un message multiple :



Dans un message unitaire, il n'existe pas de notion de niveau, toutes les informations devant être considérées sur un même plan.

¹ Cette règle est la règle EDIFACT mais elle n'exclut pas un accord bilatéral de comptabilisation unitaire.

1.2.3. Statuts d'utilisation des groupes/segments/données

Le caractère obligatoire ou non d'un groupe, d'un segment, d'une donnée est défini par un statut.

Les messages normalisés par les Nations Unies ne prévoient que deux statuts qui sont M pour obligatoire (Mandatory) et C pour facultatif (Conditional).

Le statut "facultatif" prévu dans les définitions de messages normalisés "Nations Unies" a été redéfini plus précisément de façon à ne laisser aucune ambiguïté sur l'utilisation des objets (groupes, segments, données composites, données élémentaires) dans les guides d'utilisation des messages EDIFACT élaborés sous l'égide du CFONB.

La terminologie adoptée est la suivante :

Code	Signification	Commentaires
M	Obligatoire <i>(Mandatory)</i>	Obligatoire dans le message standard UNSM.
R	Requis <i>(Required)</i>	Utilisation obligatoire dans le cadre de ce guide.
D	Dépendant <i>(Dependent)</i>	Obligatoire sous certaines conditions, en particulier en fonction d'autres données dans le message.
A	Conseillé <i>(Advised)</i>	Utilisation vivement conseillée (l'information est utile pour l'un des intervenants ou pour le destinataire de l'opération).
O	Optionnel <i>(Optional)</i>	Peut être utile pour le destinataire mais n'est pas nécessaire pour le traitement de l'opération.
N	Non utilisé <i>(Not used)</i>	L'utilisation de cette donnée sera ignorée. Cette donnée ou entité, si elle est utilisée, sera ignorée par le destinataire du message.

1.3. Présentation des guides d'utilisation

1.3.1. Guide générique des messages et guide spécifique des opérations bancaires

A partir des normes de messages produites au niveau des Nations unies, les diverses communautés EDIFACT, tel que l'EBES² et son EEG³ pour l'Europe et les messages financiers, définissent l'utilisation de ces messages.

Sur cette base, chaque communauté nationale ou sectorielle construit les guides d'utilisation des messages dont elle a concrètement besoin.

Le CFONB crée deux types de guide : les guides génériques des messages et les guides spécifiques des opérations bancaires.

Les guides génériques des messages sont l'adaptation au contexte national des guides d'utilisation des messages élaborés au niveau international. Ils constituent le cadre général qui permettra de supporter tout type d'opération bancaire pouvant être transporté dans le message défini. A titre d'exemple, tous les messages d'instruction de paiement unitaire seront élaborés à partir du guide générique du PAYEXT.

Du fait qu'il répond aux besoins des différentes opérations qu'il peut véhiculer, un guide générique n'est pas suffisamment précis pour pouvoir être utilisé concrètement pour véhiculer une opération bancaire donnée.

Les guides spécifiques des opérations bancaires sont le résultat de l'adaptation d'un guide générique à un type d'opération bancaire donné. Chaque guide spécifique comprend les données utilisables et les règles qui s'y appliquent, dans le cadre de l'opération bancaire à supporter. Il constituera la base du contrat d'interchange régissant l'utilisation concrète de ce message entre partenaires.

Tous les guides d'utilisation des messages financiers produits par le CFONB, qu'ils soient génériques ou spécifiques, se composent des trois parties suivantes :

- les règles générales qui ont un caractère transversal sans s'appliquer directement à un message en particulier,
- les règles particulières contiennent d'une part la définition fonctionnelle du message, et d'autre part des précisions sur les règles d'utilisation des segments et données. Compte tenu de leur caractère transversal (multisegment), ces éléments ne peuvent être introduits dans le descriptif technique (tel que règles de gestion ou de dépendance),
- un descriptif technique détaillant le mode d'utilisation des segments et données dans le message qui est décrit.

² EBES : *European Board for Edi Standardization*

³ EEG4 : *EBES Experts Groups 4 (finance)*

1.3.2. Notation adoptée dans le descriptif technique

Les explications qui suivent sont destinées à faciliter la lecture des descriptifs techniques des guides d'utilisation de message EDIFACT.

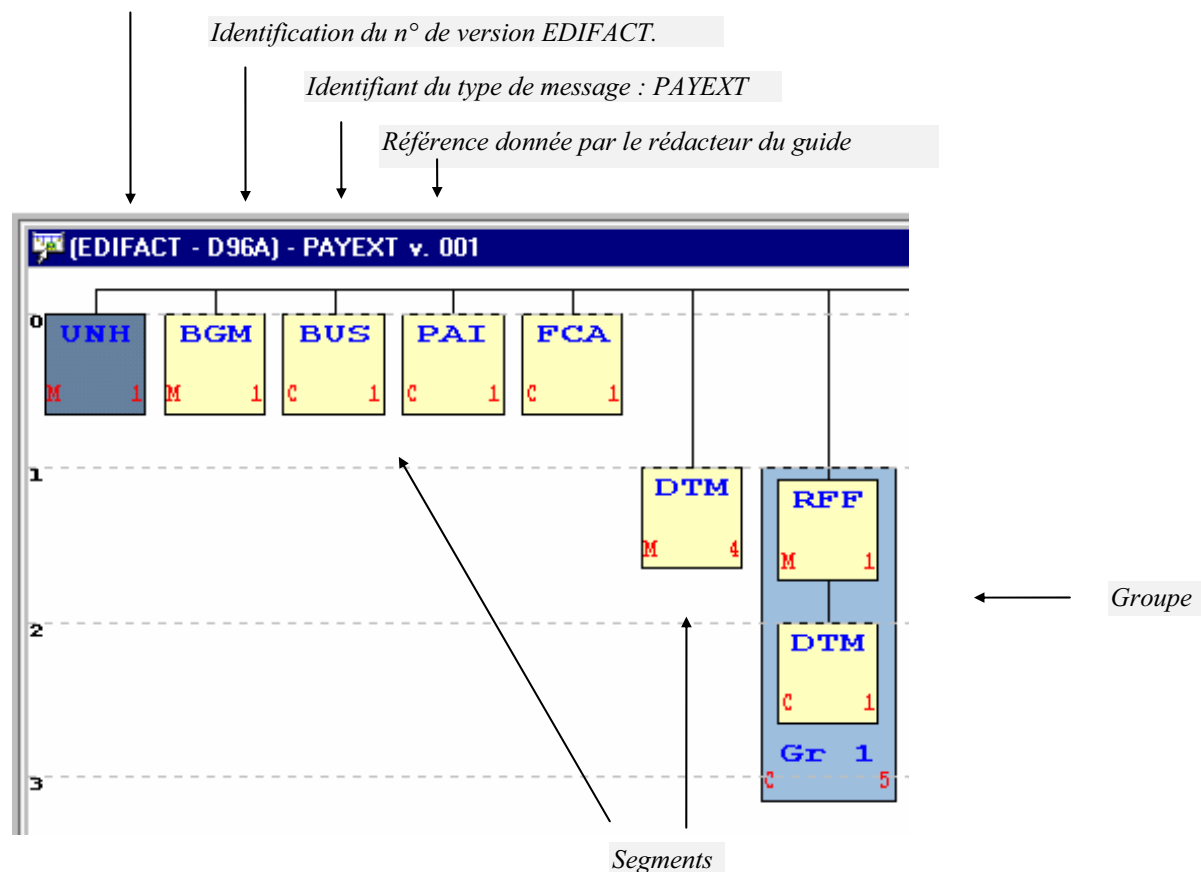
Le descriptif technique,, se compose de deux parties :

- le diagramme de branchement,
- la description détaillée, selon l'ordre d'apparition dans le diagramme de branchement, des groupes, des segments et des données, essentiellement sous forme de tableau.

1.3.2.1. Diagramme de branchement

Vue partielle d'un diagramme de branchement

Le diagramme de branchement du message est établi selon la syntaxe EDIFACT



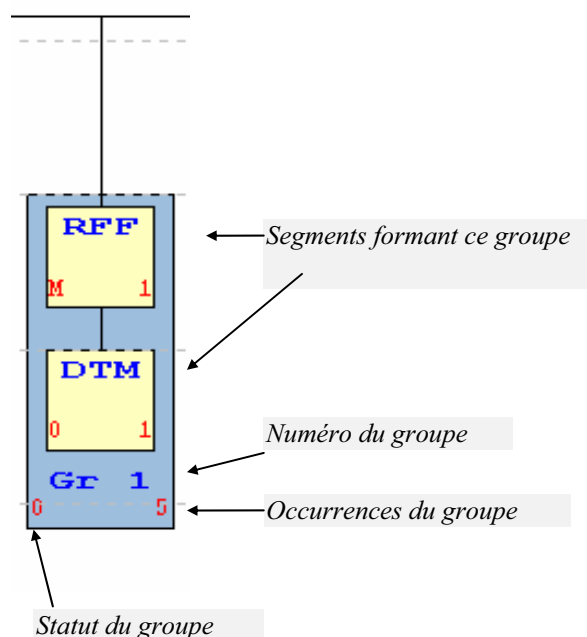
Vue de deux segments

Les caractéristiques d'un segment (son sigle, son statut, ses occurrences) figurent à l'intérieur du rectangle qui représente le segment.



Vue d'un groupe

Les caractéristiques d'un groupe (son numéro, son statut, ses occurrences) figurent sur la ligne inférieure du cadre qui entoure les segments et, le cas échéant, les groupes qui sont compris dans le groupe circonscrit.



1.3.2.2. Description des diverses parties d'un message

Description d'un groupe

Dans la partie description détaillée, un groupe est présenté de la façon suivante :

<i>Numéro du groupe</i>	<i>Statut du groupe</i>	<i>Occurrences du groupe</i>	<i>Segments et, le cas échéant, groupe(s) compris dans le groupe décrit</i>
↓	↓	↓	↓
GROUPE 1	O	5	RFF-DTM
Fonction :			

Puis, les segments et, le cas échéant, le(s) autre(s) groupe(s) qui en font partie, sont décrits de façon détaillée et suivant leur ordre d'apparition dans le diagramme de branchement.

Description détaillée d'un segment

Les caractéristiques d'un segment (son sigle, son statut, ses occurrences, son intitulé et, le cas échéant, son appartenance à un groupe) figurent toujours en haut de la page par laquelle la description détaillée d'un segment débute :

<i>Sigle du segment</i>	<i>Statut du segment</i>	<i>Occurrences du segment</i>	<i>Intitulé complet du segment</i>	<i>Numéro du groupe auquel appartient le segment</i>
↓	↓	↓	↓	↓
DTM	O	1	DATE OU HEURE OU PERIODE	Groupe 1
Fonction :				

Description détaillée, donnée après donnée, comme ci-après :

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu & Commentaires
C507	M		DATE OU HEURE OU PERIODE	
2005	M	an..3	Qualifiant de la date ou heure ou période	- 140 : date d'exigibilité du paiement - 203 : Date/heure d'exécution ...

Statut de la donnée

↑

Référence de la donnée

- composite (1 car. alpha et 3 car numériques),
- élémentaire (4 car. numériques)

Libellé de la donnée :

↑

Format de la donnée

↑

↑

Contient les valeurs de code utilisables

- soit les seules valeurs de codes admises
- soit une sélection de valeurs de code alors signalée par "liste non exhaustive"

Contient également des commentaires

1.3.3. Listes des valeurs de codes

Les listes de valeurs de codes qui figurent dans la colonne commentaire des descriptifs techniques des guides correspondent à une extraction des tables EDIFACT éventuellement complétées de valeurs de codes créées pour des besoins spécifiques (Ces valeurs commençant alors par la lettre Z).

Les listes de valeurs de codes présentent soit l'ensemble des valeurs utilisables dans le contexte du guide soit celles les plus couramment employées. Dans ce dernier cas, l'utilisateur a la possibilité de spécifier tout autre valeur de la table EDIFACT correspondante.

Pour différencier ces deux types de liste dans les descriptifs techniques des guides, le commentaire "liste non exhaustive" suivra la liste de valeurs de code lorsqu'elle n'est pas complète. Les listes présentant les seules valeurs de code utilisables ne comporteront pas de commentaire particulier.

1.4. Contrat d'interchange

Lorsque deux parties décident de s'échanger des messages financiers EDIFACT, elles signent préalablement un contrat d'interchange.

Ce contrat définit l'ensemble des spécificités commerciales, techniques, juridiques, etc, convenues bilatéralement entre les deux parties en sus des règles décrites, pour l'ensemble des messages financiers EDIFACT, dans la partie "Règles générales des messages financiers EDIFACT" et, pour chaque message, dans la partie "Règles particulières du message" du "Guide d'utilisation du message ;".

Il porte notamment, ces points n'étant pas définis par ailleurs, sur les protocoles de transport des données, sur d'éventuels cut-off-time pour traitement des données reçues ainsi que sur l'environnement en matière de sécurité.

1.5. Modalités pratiques

1.5.1. Identification des établissements financiers et des comptes

Le segment FII est utilisé dans les messages Edifact pour identifier, selon les cas, soit une institution financière (par exemple au niveau A d'un message multiple comme le PAYMUL), soit un compte au sein d'une institution financière (par exemple le compte à débiter au niveau B d'un PAYMUL). Il est utilisé souvent conjointement avec le segment NAD d'identification des parties selon des modalités qui sont précisées dans le guide d'utilisation de chaque message.

L'identification financière (FII) est par conséquent composée :

- d'une part de l'identification du compte (donnée composite C078)
- et d'autre part de l'identification de l'établissement financier (donnée composite C088).

La description détaillée du FII figure ci-après.

FII	IDENTIFICATION FINANCIERE	
3035	Qualifiant de l'intervenant	an..3
C078	IDENTIFICATION DU COMPTE	
3194	Numéro du compte du titulaire	an..35
3192	Nom du titulaire du compte	an..35
3192	Nom du titulaire du compte	an..35
6345	Monnaie, en code	an..3
C088	IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT	
3433	Identification de l'établissement	an..11
1131	Qualifiant de la liste des codes	an..3
3055	Organisme responsable d'une liste de codes, en code	an..3
3434	Numéro d'agence de l'établissement	an..17
1131	Qualifiant d'une liste de codes	an..3
3055	Organisme responsable de la liste de codes, en code	an..3
3432	Nom de l'établissement	an..70
3436	Emplacement de l'agence de l'établissement	an..70
3207	Pays, en code	an..3

On notera que les données qui permettent une identification automatique sont mises en caractères gras (uniquement dans le tableau ci-dessus et non pas dans le descriptif technique).

1.5.1.1. L'identification du compte (C078)

- **Numéro de compte du titulaire (3194).**

Pour une banque en France.

Cet identifiant doit être un RIB, sur 23 caractères.

Par dérogation à cette règle, un accord d'interchange spécifique peut prévoir l'utilisation d'un IBAN⁴ (*International Bank Account Number*, norme ISO 13616), notamment lors des échanges avec l'étranger.

Pour une banque étrangère.

Cet identifiant sera par ordre de préférence :

- un IBAN (ISO 13616),
- un BBAN (*Basic Bank Account Number*), c'est à dire l'identifiant EDI de compte utilisé dans le pays (quand une norme existe),
- un numéro de compte attribué par la banque, lorsque les deux autres types d'identifiants ne sont pas disponibles.

- **Nom du titulaire du compte (3192).**

Cette donnée n'a pas besoin d'être renseignée puisque les informations de ce type figurent dans le segment NAD qui identifie le tiers titulaire du compte, en particulier sous la forme codée qui n'existe pas dans le FII.

- **Monnaie du compte (6345).**

L'utilisation de cette donnée est soumise à accord d'interchange.

1.5.1.2. L'identification de l'établissement financier (C088)

Cette donnée composite n'est pas utilisée dans le cadre des paiements domestiques.

- **Identification de l'établissement (3433).**

Il s'agit de l'identification de l'institution sous sa forme ISO BIC (Bank Identifier Code, ISO 9362), soit à 8 caractères s'il s'agit du siège, soit à 11 caractères si un code agence lui est joint.

- **Numéro d'agence de l'établissement (3434).**

Cette donnée est utilisée pour identifier l'institution financière sous son identifiant national ou celui du système de paiement auquel elle est rattachée, au niveau de détail nécessaire pour l'exécution de l'opération (c'est à dire le siège, une agence, une filiale, etc.).

Le couple de données 1131-3055 est obligatoire dans ce cas car il permet de préciser le type d'identifiant utilisé. Les valeurs acceptables connues aujourd'hui de ce couple sont précisées ci-après.

⁴ L'IBAN se compose du code pays (ISO 3166), d'une clé de contrôle de l'ensemble de l'identifiant (2 caractères) et de l'identifiant national complet (ex : RIB pour la France).

Liste des couples 1131/3055 pour l'identification des comptes à l'étranger :

TABLE DES COUPLES 1131 / 3055 utilisables pour un compte ou un établissement financier à l'étranger		
Un numéro d'agence identifié par la donnée :	1131	3055
Identification Fedwire (Etats Unis American Bankers Association)	154	114
Numéro de compensation banque Suède (Swedish Bankers Association)	154	118
Code banque italienne (Associazione Bancaria Italiana)	154	119
Numéro de compensation banque suisse (Telekurs)	157	121
CHIPS (Etats Unis)	25	114
Code banque norvégienne (Norwegian Bankers Association)	154	124
Code banque finlandaise (Finnish Bankers Association)	154	125
Code banque belge (Belgian Bankers Association)	154	128
Code banque danoise	25	130
Code banque allemande (German Bankers Assoc.)	154	131
Grande Bretagne - Bank Sort Code (CHAPS)	154	134
Code banque autrichienne	25	137
Canada (Canadian Payment Association)	154	170
Définition mutuelle	<i>ZZZ</i>	<i>ZZZ</i>

En raison du caractère non exhaustif de la liste et des conventions de codifications entre banques étrangères, les valeurs de codes indiquées ci-dessus doivent être précisément convenues entre les partenaires EDI dans l'accord d'interchange.

L'utilisation de l'une des données codées 3433 ou 3434 est recommandée et, selon le type de service offert par la banque, l'une de ces données peut être obligatoire.

• Nom de l'établissement (3432).

Cette donnée textuelle est obligatoire quand il ne s'agit pas du compte du donneur d'ordre et que la banque référencée est une banque à l'étranger, pour permettre aux établissements financiers impliqués dans l'exécution complète de l'ordre, de rectifier le cas échéant les identifiants codés utilisés plus haut.

• Emplacement de l'agence de l'établissement (3436).

Comme la donnée précédente, cette donnée est utile en cas d'erreur sur l'un des identifiants précédents.

• Pays (3207).

Cette donnée est requise pour les opérations internationales, sous forme ISO 3166 (deux caractères alphabétiques), et non utilisée pour les opérations domestiques.

1.5.2. Identification des intervenants non financiers

Un intervenant pouvant être référencé par différents types d'identifiants, il est nécessaire de qualifier le type d'identifiant utilisé, rôle assuré par les données 1131 et 3055.

Bien que sur le plan national, il soit recommandé d'utiliser le SIRET, les valeurs de code suivantes sont acceptées sauf restriction particulière indiquée dans les règles particulières.

1131	3055	Description
100	107	SIRET (INSEE)
160	107	SIREN (INSEE)
160	108	Numéro d'émetteur Banque de France
160	5	ISO
	9	Code EAN
160	16	Duns (Duns and Bradstreet)
160	106	DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects)
167		Code intracommunautaire (code assujetti TVA)
160	ZZZ	Définition mutuelle

1.5.3. Déclaration réglementaire à la Balance des Paiements

Les modalités détaillées de déclaration à la Balance des Paiements sont décrites dans le recueil des "textes applicables aux relations financières avec l'étranger" édité et mis à jour par la Direction de la Balance des Paiements de la Banque de France. Les informations ci-après sont fournies à titre indicatif et ne se substituent en aucun cas aux textes réglementaires.

Pour les messages de sens client banque, lorsqu'ils concernent une opération déclarable à la Balance des Paiements, les informations nécessaires doivent être présentes dans le message.

D'une manière générale, ces informations doivent être renseignées quand l'opération présente au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- transaction à destination d'une banque située à l'étranger,
- transaction exprimée dans toutes devises n'ayant pas cours légal en France et/ou dans les territoires d'Outre-Mer,
- transaction mettant en jeu, entre deux banques situées en France, un compte de donneur d'ordre résident et un compte bénéficiaire non résident,
- transaction mettant en jeu, entre deux banques situées en France, un compte de donneur d'ordre non résident et un compte bénéficiaire résident.

A contrario, ne sont donc pas déclarables les opérations exprimées en francs et mettant en jeu uniquement des comptes de résidents tenus dans un ou plusieurs établissements en France.

Les règles décrivant les modalités d'utilisation des segments et données spécifiques à cette déclaration sont décrites dans les règles particulières de chaque guide d'utilisation de message concerné.

1.5.4. Problématique de référencement

Afin d'être en mesure d'assurer une traçabilité de bout en bout des différents éléments échangés et traités (fichier, message, remise, transaction), il est nécessaire d'adopter des règles de référencement ne laissant aucune ambiguïté aussi bien du côté du remettant que du côté du destinataire. De ce fait, chaque partie est amenée à attribuer ses propres références ce qui assure l'unicité des références dans leurs systèmes d'information respectifs.

Il convient tout d'abord de distinguer trois types de référence :

- les références techniques
- les références fonctionnelles
- les références commerciales

1.5.4.1. Les références techniques

Elles visent à identifier les éléments physiques (le contenant) utilisés pour véhiculer les services bancaires. Elles peuvent être rappelées dans les comptes rendus techniques.

On peut décliner trois références :

- La référence fichier
Cette référence n'est utilisable qu'avec certains protocoles de communication.
- La référence interchange
Cette référence figure dans la donnée 0020 du segment UNB. C'est la référence de l'interchange délimité par les segments UNB et UNZ en EDIFACT.
- La référence message
Cette référence figure dans la donnée 1004 du segment BGM du message.

Cependant, historiquement elle pouvait parfois jouer, un rôle de référence soit technique, soit fonctionnelle. La version 96.A permettant de bien différencier les références techniques des références fonctionnelles, il est maintenant recommandé d'utiliser le segment RFF pour spécifier les références fonctionnelles.

Il existe une autre référence technique représentée par la donnée 0062 du segment UNH. Elle correspond à une référence attribuée par le logiciel de traduction. Elle peut être utilisée pour signaler une erreur de traduction par exemple.

1.5.4.2. Les références fonctionnelles

Elles sont destinées à identifier les entités fonctionnelles échangées (le contenu). Elles sont utilisées dans toute relation entre l'émetteur et le destinataire afin de reconnaître précisément l'ensemble concerné (remise, opération, ligne d'extrait,...).

- Référence de lot
C'est la référence de niveau B d'un message multiple. Elle identifie le lot d'opérations détaillées au niveau C du message. Elle correspond à la référence de la remise dans le sens client banque. Dans le cas d'un avis comptable, c'est la référence associée au montant comptabilisé.
- Référence de transaction
C'est la référence de l'opération élémentaire.

Dans les messages EDIFACT, chaque type de référence est identifié par une valeur de code appelée qualifiant en EDIFACT, ce qui assure la reconnaissance de l'objet identifié. Les qualifiants utilisés pour définir les références fonctionnelles sont les suivants :

Qualifiant	Description
AEK	Référence de remise attribuée par le client
CR	Référence de transaction attribuée par le client
ACK	Référence de remise attribuée par la banque
AIK	Référence de transaction attribuée par la banque

Chaque partie (émetteur et destinataire) est amenée à attribuer ses propres références techniques et fonctionnelles pour l'enregistrement dans son système d'information. Ainsi, dans les retours d'information de la banque vers le client, il est conseillé de restituer les références attribuées par le client et celles attribuées par la banque, ce qui permet de faciliter d'éventuelles recherches.

1.5.4.3. Les références commerciales

Ce sont des références qui permettent de préciser la nature et l'objet du paiement au destinataire de l'opération. Ces références se composent d'un ensemble d'informations plus ou moins détaillé comme les numéros de factures, les montants dus,... dans le cas d'un règlement commercial ou peuvent correspondre à un libellé exprimant l'objet du paiement, par exemple " virement de salaire ".

Le justificatif détaillé de paiement peut être représenté par une référence globale qu'on appellera référence de regroupement.

Compte tenu des contraintes actuelles de capacités des réseaux interbancaires, seule la référence de regroupement est acheminée entre banques et adressée dans un avis, voire dans l'extrait de compte, au destinataire. Le justificatif détaillé du paiement accompagné de la référence de regroupement sont transmis au destinataire soit directement par le donneur d'ordre soit par sa banque dans le cadre d'un service assurant ce transport.

La référence de regroupement permet alors au destinataire de rapprocher les deux flux.

Le tableau qui suit indique les principaux qualifiants utilisés ⁵ :

Qualifiant	Description
RA	Référence de l'avis de paiement adressé par le donneur d'ordre au destinataire (voir scénario A ci-après).
PQ	Référence de paiement (elle est en principe attribuée par le donneur d'ordre).

Il existe toute une série de qualifiants non précisée ici pour identifier le type de document commercial référencé (facture, avoir,...).

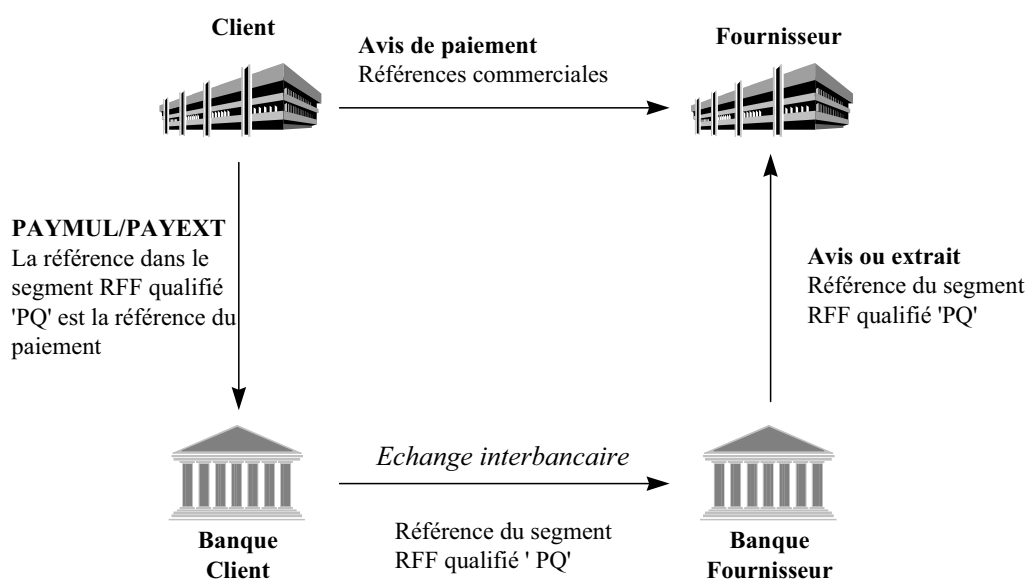
⁵ Voir aussi le tableau des règles d'utilisation croisée des segments RFF et DOC

1.5.4.4. Acheminement des références

L'acheminement des références commerciales permettant au destinataire de rapprocher le paiement du justificatif de paiement ou des documents commerciaux faisant l'objet du règlement peut se synthétiser dans les trois scénarios qui suivent.

Scénario A :

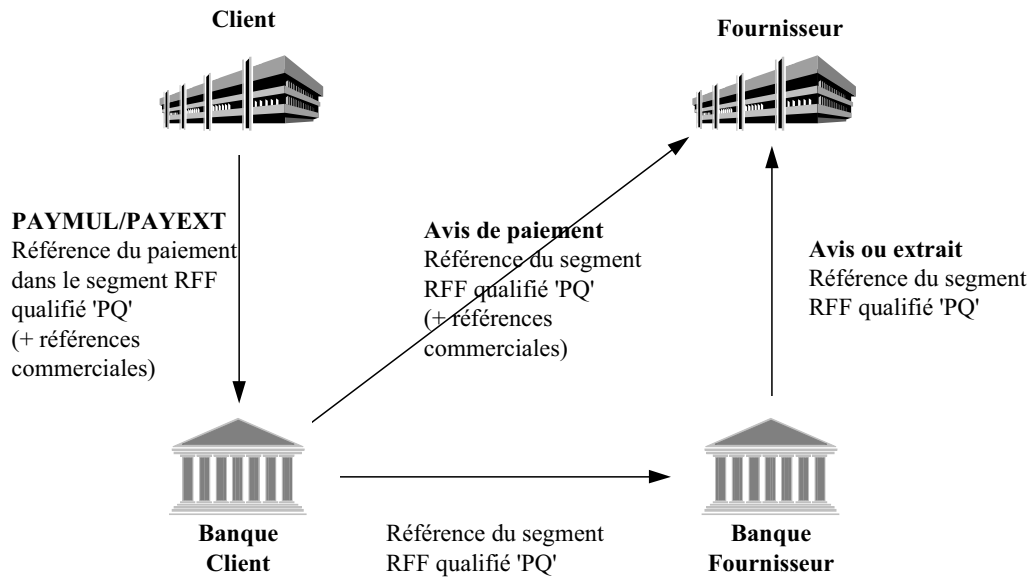
Le client envoie directement à son fournisseur un avis de paiement (message EDIFACT REMADV) contenant les différentes références commerciales qui font l'objet du paiement. Il est conseillé, dans ce cas, d'utiliser une référence de paiement (PQ) qui sera alors transmise à la fois dans le PAYEXT ou PAYMUL et dans le REMADV. Cette référence servant alors au rapprochement du REMADV et de l'avis de la banque du fournisseur.



A défaut de référence de paiement (PQ), la référence du REMADV (donnée 1004 du segment BGM) peut être utilisée comme référence et transmise à la banque avec l'ordre de paiement dans les messages PAYMUL ou PAYEXT avec le qualifiant 'RA'.

Scénario B :

Ce scénario correspond à un service particulier où la banque du donneur d'ordre transmet au minimum les informations de l'avis de paiement au fournisseur.

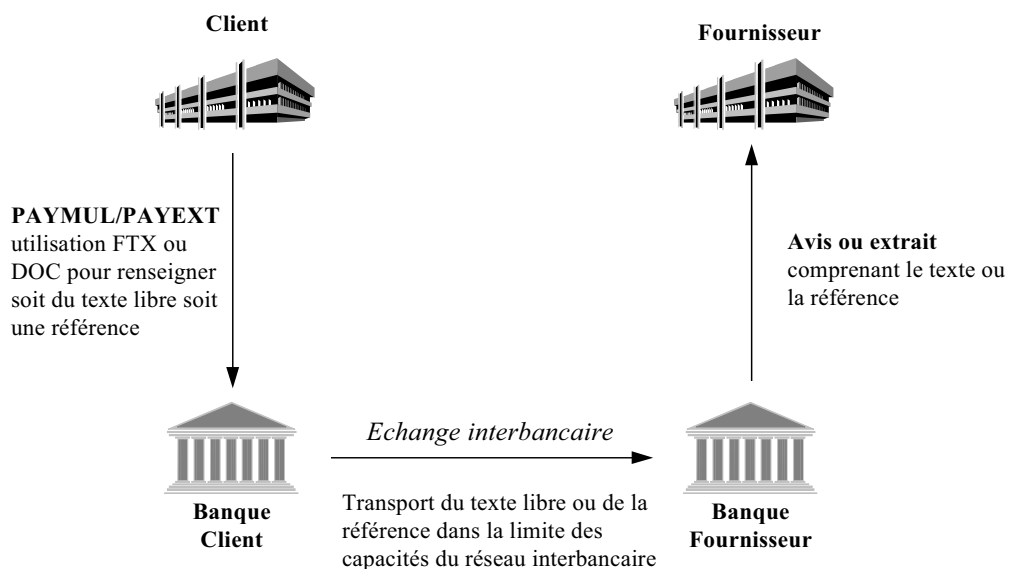


Scénario C :

Ce scénario correspond à des paiements mono-facture ou à des paiements de type “ virements de salaire ”.

Dans le premier cas, seule la référence de la facture réglée est mentionnée dans le message de paiement pour acheminement jusqu’au bénéficiaire.

Dans le second cas, aucune référence commerciale n’est spécifiée mais un texte libre est associé au paiement (par exemple : virement de salaire).



Quel que soit le scénario, les informations véhiculées par le circuit interbancaire sont toujours limitées aux capacités du réseau interbancaire utilisé.

**Règles d'utilisation croisée des segments RFF et des segments DOC
dans les échanges clients - banques**

Références de regroupement	RFF RA	RFF PQ	pas de RFF
Références commerciales			
Présence d'informations commerciales (segments DOC et/ou FTX)	<i>Référence RA acheminée dans le circuit interbancaire</i> Informations commerciales ignorées par la banque sauf pour des raisons éventuelles de financement de l'opération	<i>Référence PQ acheminée dans le circuit interbancaire</i> Les informations commerciales sont acheminées au destinataire si le Donneur d'ordre a souscrit un service de transport d'informations commerciales.	Deux cas doivent être envisagés : 1. l'émetteur a souscrit un service de transport d'informations commerciales <i>La banque crée sa propre référence qualifiée par " PQ " qu'elle transmet dans le circuit interbancaire</i> Les informations commerciales sont acheminées au destinataire. 2. l'émetteur n'a pas souscrit de service de transport d'informations commerciales <i>La banque transmet par le circuit interbancaire les informations commerciales qu'elle a reçues dans la limite des capacités interbancaires.</i>
Absence d'informations commerciales (pas de segments DOC et/ou FTX)	<i>Référence RA acheminée dans le circuit interbancaire</i>	<i>Référence PQ acheminée dans le circuit interbancaire</i>	<i>La banque crée sa propre référence qualifiée par " PQ " qu'elle transmet dans le circuit interbancaire</i>

Dans le cas où une référence de contrat commercial (qualifiant CT) est spécifiée et que les références PQ et RA sont absentes, les règles mentionnées dans la colonne RFF PQ sont appliquées sur la référence CT. Si plusieurs références étaient spécifiées dans le message, l'ordre de priorité suivant doit être respecté : PQ, RA, CT.

Représentation de l'utilisation des références et de leurs qualifiants EDIFACT dans les échanges clients, banques en matière d'ordre de paiement

Objet référencé		Donneur d'ordres							Bénéficiaire					
Référence	Emetteur de la référence	Ordre de paiement multiple	Ordre de paiement simple	Avis de débit simple	Avis de débit multiple	Extrait	Compte-rendu	Avis de crédit (retour) ⁽⁴⁾	Avis de crédit simple	Avis de crédit multiple	Extrait	Compte-rendu	Avis de paiement	
		PAYMUL	PAYORD PAYEXT	DEBADV	DEBMUL	FINSTA	BANSTA	CREMUL	CREADV	CREMUL	FINSTA	BANSTA	REMADV	
Référence remise client	Donneur d'ordres	AEK (niv. B)		AEK ⁽¹⁾	AEK	AEK ⁽¹⁾	AEK	AEK						
Référence transaction	Donneur d'ordres	CR (niv. C)	CR	CR ⁽²⁾	CR	CR ⁽²⁾	CR	CR						
Référence de paiement ou de REMADV	Donneur d'ordres	RA/PQ	RA/PQ						RA/PQ	RA/PQ	RA/PQ		RA/PQ	
Référence du débit	Banque du DO			ACK ⁽¹⁾	ACK	ACK ⁽¹⁾	ACK							
Référence transaction	Banque du DO			AIK ⁽²⁾	AIK	AIK ⁽²⁾	AIK							
Référence crédit global ⁽³⁾	Banque du bénéficiaire								ACK	ACK	ACK	ACK		
Référence transaction	Banque du bénéficiaire								AIK	AIK	AIK	AIK		
Référence crédit global de retour	Banque du DO							ACK ⁽⁵⁾	AIK	AIK	AIK	AIK		
Référence crédit transaction retour	Banque du DO							AIK	AIK	AIK	AIK	AIK		

⁽¹⁾ : Référence utilisée dans le cas d'un débit global

⁽²⁾ : Référence utilisée dans le cas d'un débit détaillé par transaction

⁽³⁾ : La référence crédit global n'est utilisée que si la banque bénéficiaire regroupe des opérations de même nature avant de les imputer sur le compte

⁽⁴⁾ : Deux cas de figure sont représentés dans cette colonne, les écritures de crédit en compte initiées par la banque du donneur d'ordre suite à la détection de l'impossibilité de traiter totalement l'opération et les retours confrères. Rappelons que si le rejet est initié par la banque du DO et n'engendre pas d'écriture en compte, il peut être signifié au DO par un message BANSTA.

Si le rejet donne lieu à une écriture de crédit (ex : rejet confrère), il peut se traduire par l'envoi d'un message CREEXT/CREMUL. Ce cas est appelé "retour".

⁽⁵⁾ : La référence de crédit global est liée à des accords spécifiques qui conduisent à regrouper les retours pour la comptabilisation.

Dans le cas d'un retour, la banque fournit une référence crédit transaction retour (AIK) et éventuellement une référence crédit global retour si elle regroupe les retours pour les comptabiliser sur le compte. Cette référence a une valeur comptable et apparaît à ce titre dans le relevé de compte (message FINSTA).

1.5.5. Codes opérations

L'un des objectifs majeurs de l'utilisation de l'EDIFACT est de permettre, d'un bout à l'autre de la chaîne d'exécution d'une transaction, la transmission en toute intégrité des informations nécessaires.

Pour les messages financiers, cette information contient notamment l'identification précise de l'opération comptable et, si elle inclut plusieurs transactions, de chacune d'entre elle.

Le "code opération interbancaire" utilisé dans les extraits de compte est spécifié au niveau comptable (niveau B) des avis d'opéré multiples permettant ainsi un rapprochement entre les messages d'avis d'opéré et les lignes de l'extrait de compte.

Afin de fournir le niveau le plus fin possible d'identification des transactions, il est apparu nécessaire de créer, en plus du code libellé interbancaire qui identifie l'opération comptable, un **Code Opération Bancaire Détaillé** - COBD - qui permet d'identifier sans ambiguïté et au plus petit niveau de détail possible la transaction concernée (identifié dans les ordres de paiement par un code PAI 4461)

La structure du COBD est composée de 3 caractères.

1.5.6. Règle de troncature

Dans tous les cas où une donnée alphabétique ou alphanumérique de longueur variable est limitée en longueur, l'application de la règle de troncature doit s'entendre par :

- Cadrage de la donnée à gauche
- Troncation à partir de la droite

1.6. Glossaire

Code :

Représentation standardisée d'un concept dans un système informatisé. Le système de représentation par code doit être doté d'une syntaxe concise associée à une sémantique précise. Dans le contexte de ce guide, le mot code est utilisé pour désigner soit le type du code, soit une valeur précise du code.

Contrat d'interchange :

Contrat visant à encadrer et à définir l'échange de données entre deux partenaires commerciaux. Ce document se présentant habituellement sous la forme d'un manuel décrivant par exemple le type de message utilisé, le niveau de syntaxe, les prescriptions commerciales et juridiques et les prescriptions techniques en matières de télécommunications, sécurité, etc. (EDIFRANCE)

Diagramme de branchement

Présentation graphique d'un message avec les segments et groupes de segments qui le composent dans l'ordre chronologique de leur apparition

Donnée

Fait, concept ou instruction représentés sous une forme conventionnelle et adaptée à une communication, une interprétation ou un traitement par l'homme ou par des moyens automatiques (ISO 2382-1)

Donnée composite

Ensemble d'au moins deux données élémentaires lui conférant une signification fonctionnelle

Donnée élémentaire

Unité d'information la plus fine d'un message EDIFACT

EDIFACT

Electronic Data Interchange For Administration, Commerce and Transport, traduit en français par "Echange de Données Informatisé dans l'Administration, le Commerce et le Transport"

Groupe (de segments)

Ensemble de segments. La notion de groupe correspond à la nécessité de regrouper des informations en ensemble fonctionnel dans un message

Guide d'utilisation

1/ Manuel décrivant les règles nécessaires à l'exploitation et à la transmission d'un message EDIFACT donné et de ses composantes. Il sert notamment à préciser le sens des données, l'agrément de leur structure, le niveau de syntaxe utilisé, des prescriptions en matière de sécurité. Il s'adresse aux utilisateurs fonctionnels intéressés dans l'entreprise (EDIFRANCE)

2/ Guide CFONB : ouvrage composé de trois parties (Règles générales des messages financiers EDIFACT", "Règles particulières du message XXXXXX" et "Descriptif technique"), réalisé par le CFONB et donnant les informations nécessaires à l'utilisation d'un message financier EDIFACT donné

Guide générique

Adaptation par le CFONB au contexte national des guides d'utilisation des messages élaborés au niveau international

Guide spécifique

adaptation d'un guide générique à un type d'opération bancaire donné

Interchange

1/ Communication d'un partenaire à un autre consistant en une combinaison structurée de messages et de segments de service commençant par un en-tête de contrôle d'interchange et se terminant par une fin de contrôle d'interchange (ISO 9735)

2/ anglicisme, synonyme d'échange.

Message

Un message EDIFACT se compose des données dont l'échange entre partenaires est nécessaire à l'exécution d'une ou plusieurs transactions, p.ex. un ordre de paiement.

Segment

Ensemble prédéfini et identifié d'éléments de données associés habituellement de façon fonctionnelle et reconnus par leur position séquentielle en son sein. (ISO 9735)

Regroupement de données élémentaires et/ou données composites en entités logiques

Statut

Indication pour préciser l'utilisation des données, données composites, segments, groupes

UNSM

Message normalisé des Nations unies. Il s'agit d'un message EDIFACT approuvé en vue d'être utilisé à l'échelon international. (TRADE/WP4/R.721; ISO 2382-4)

Partie 2

REGLES PARTICULIERES

DU

**VIREMENT
COMMERCIAL**

(PAYEXT D96.A)

2. PARTIE : REGLES PARTICULIERES DU VIREMENT COMMERCIAL

2.1. Introduction

Ce document définit les règles d'utilisation du virement commercial (VCOM), basé sur le message EDIFACT d'ordre de paiement détaillé (PAYEXT : Extended Payment Order) du répertoire EDIFACT 96.A.

Ces règles doivent être appliquées par toute entreprise souhaitant constituer et remettre de tels ordres à une banque en France.

2.2. Contrat d'interchange

Il est rappelé que les échanges de messages EDIFACT font l'objet d'un contrat d'interchange entre l'émetteur et le récepteur. Ce contrat définit notamment le(s) moyen(s) de paiement utilisé(s) et les modalités de constitution des fichiers à télétransmettre à la banque. A cet égard il est recommandé de ne regrouper que des opérations de même nature dans un fichier.

2.3. Définition fonctionnelle

Le virement commercial est composé :

- d'un ordre de virement commercial expédié par l'acheteur à sa banque un certain temps avant l'échéance du règlement, ordre comportant tous les éléments permettant au fournisseur d'identifier les créances réglées par ce virement ;
- de l'engagement de la banque de l'acheteur de faire parvenir au plus tôt au fournisseur un avis lui annonçant ce virement et détaillant les factures ou règlements auxquels il correspond ;
- d'un virement ordonnancé automatiquement par la banque de l'acheteur à l'échéance prévue.

Le VCOM peut servir de base à différentes formes de financement proposées par la banque de l'acheteur au fournisseur. Le financement ne fait pas partie intégrante de la définition interbancaire du virement commercial.

2.4. Modalités d'utilisation de certains segments et données

La partie 3 de ce guide (descriptif technique) précise, à l'appui du diagramme de branchement, la majeure partie des conditions d'utilisation des segments et données. Les règles qui suivent apportent des précisions complémentaires sur l'utilisation de certains segments :

2.4.1. Segments DTM de début de message

Deux dates doivent être obligatoirement renseignées dans les segments DTM de début de message :

- La date (et éventuellement l'heure) de création du message (qualifiant '137')
- La date à laquelle la transaction financière devrait être effectuée (la date d'exécution demandée : qualifiant '203')

La première occurrence du segment DTM est la seule obligatoire dans le message PAYEXT standard UNSM. Elle permet de renseigner la date de création du message.

Pour renseigner la deuxième date obligatoire dans le virement commercial, la date à laquelle la transaction devrait être effectuée, une deuxième occurrence du segment DTM est requise.

Aussi, par souci de clarté dans le diagramme de branchement, il a été décidé de représenter ces deux occurrences du segment DTM de façon distincte sous la forme de deux segments successifs.

2.4.2. Déclaration à la Balance des Paiements (groupe 6)

Pour les opérations non déclarables, le groupe 6 n'est pas utilisé. Pour les opérations déclarables, les modalités d'utilisation des données spécifiques à la déclaration à la Balance des paiements diffèrent suivant la qualité du client donneur d'ordre :

- compte de résident (dans ce cas il conviendra de distinguer les trois cas existants : les déclarants directs partiels, les déclarants directs généraux et les non déclarants directs)
- compte de non résident

Ces informations sont regroupées dans le groupe 6 du message qui peut être répété jusqu'à 6 fois (6 occurrences) lorsque le paiement recouvre des opérations de natures économiques différentes.

Règles d'utilisation des différents composants du groupe 6 en fonction des cas possibles :

<i>Donneur d'ordre</i>		<i>Segment</i>					
		GIS	MOA	LOC	NAD	RCS	FTX
Résident	Non Déclarant direct	7365= ZBD	5004=montant à déclarer 5025=321	3225=code pays	3039=siren	7295=code nature économique	Format libre
	Déclarant direct partiel	7365= ZDP	5004=montant à déclarer 5025=321	3225=code pays	3039=siren	7295=062	Format libre
	Déclarant direct général	7365= ZDG	5004=montant à déclarer 5025=321	3225=code pays	3039=siren	7295=060	Format libre
Non résident		7365= ZBD	5004=montant à déclarer 5025=321	3225=code pays	non utilisé	7295=code nature économique	Format libre

2.4.3. Monnaie de facturation et monnaie de paiement (groupes 8 et 14)

Il est recommandé de payer dans la monnaie de facturation.

Dans le cas contraire, la somme des montants versés du groupe 8 doit figurer dans le segment MOA du groupe 14 qualifiée par la donnée C516/5025 = 12.

Dans tous les cas, la somme des montants qui figure dans le segment MOA du groupe 8 qualifiée par la donnée C516/5025 = 12, (somme convertie dans la monnaie du règlement si la monnaie de facturation est différente de la monnaie de paiement), pourra être comparée au montant du virement. Les montants n'étant pas signés, on reconnaît leur sens par le type de documents qualifié par le C002/1001 du segment DOC du groupe 8.

Le tableau qui suit donne le signe appliqué à chaque montant du document :

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Signe</i>
326	Facture partielle	+
380	Facture commerciale	+
381	Note de crédit	-
383	Note de débit	+
386	Facture de paiement d'avance	+
393	Facture affacturée	+
493	Position de compte	+

2.5. Format des montants

La longueur des montants est limitée à 13 caractères y compris les décimales et la virgule. Un montant sans décimale est limité à 10 chiffres significatifs.

2.6. Identification des intervenants

Quatre intervenants non financiers peuvent être identifiés dans le virement commercial :

- le donneur d'ordre
- le bénéficiaire
- le payeur
- le payé.

Le plus souvent, seuls les deux premiers sont utilisés.

Donneur d'ordres et payeur :

Le segment NAD payeur (3035=" PL ") est utilisé quand le payeur est différent du donneur d'ordre. Dans ce cas deux segments NAD doivent être renseignés et les coordonnées bancaires spécifiées dans le segment FII (3035=" OR ") sont rattachées au NAD payeur.

exemple : règlements effectués par une Centrale d'achat

- Première occurrence :

NAD du PL : informations concernant le payeur (la Centrale)

- Deuxième occurrence :

NAD du OY : informations concernant le donneur d'ordre (le bénéficiaire de la marchandise)

Bénéficiaire et payé :

Le segment NAD payé (3035=" PE ") est utilisé quand le bénéficiaire est différent du payé. Dans ce cas deux segments NAD doivent être renseignés et les coordonnées bancaires spécifiées dans le segment FII (3035=" BF ") sont rattachées au NAD payé.

Si le bénéficiaire et le payé sont différents, l'avis reprenant les informations commerciales sera adressé au payé par la banque.

exemple : règlement à un factor

- Première occurrence :

NAD du PE : informations concernant le payé (le factor)

- Deuxième occurrence :

NAD du BE : informations concernant l'origine de la marchandise (le fournisseur)

Il est recommandé d'identifier chaque intervenant par son code SIRET. Cependant les autres codes listés dans les règles générales sont applicables notamment pour le factor dont le SIRET n'est pas toujours connu du payeur.

Exemple : lorsque le code SIRET du factor n'est pas connu de l'entreprise, un code interne (nnnn) peut être spécifié. Les données 3035 et C082 doivent alors apparaître comme suit :

NAD+PE+nnnn:160:ZZZ

Tableau de correspondance entre les segments NAD et FII (donneur d'ordres et payeur)

Segment	NAD		FII		
	Qualifiant (3035)	Nom (C058/3124 ou C080/3036)	Qualifiant (3035)	Identification du compte (C078/3194)	Titulaire (C078/3192)
Donneur d'ordre = Payeur	"OY"	M	"OR"	R	N
Donneur d'ordre + Payeur	"OY" "PL"	M M	"OR"	R	N

M : obligatoire - R : Requis - N : non utilisé

Tableau de correspondance entre les segments NAD et FII (les bénéficiaires et payés)

Segment	NAD		FII		
	Qualifiant (3035)	Nom (C058/3124 ou C080/3036)	Qualifiant (3035)	Identification du compte (C078/3194)	Titulaire (C078/3192)
Bénéficiaire = Payeur	"BE"	M	"BF"	R	N
Bénéficiaire + Payé	"BE" "PE"	M M	"BF"	R	N

M : Obligatoire - R : Requis - N : Non utilisé

2.7. Représentation des groupes / segments / données non utilisés

Les groupes / segments signalés dans le diagramme de branchement par un N sont “ non utilisés ” et seront uniquement représentés dans le descriptif technique par l’entête du segment/groupe.

Toutefois, un segment défini comme obligatoire dans le message standard UNSM reste signalé par un M, même si nous le considérons, du fait de son rattachement à un groupe non utilisé, comme un segment non utilisé.

La même logique s’applique aux données. Ainsi, une donnée définie comme obligatoire dans le message standard UNSM reste signalée par un “ M ” dans le descriptif technique, même si du fait de son rattachement à une donnée composite non utilisée elle est également non utilisée.

Partie 3

DESCRIPTIF TECHNIQUE

DU

**VIREMENT
COMMERCIAL**

(PAYEXT D96.A)

3. PARTIE : DESCRIPTIF TECHNIQUE DU VCOM

3.1. Diagramme de branchement

3.2 Description détaillée

3.2 Description détaillée

UNB	M	1	EN-TÊTE D'INTERCHANGE	
Fonction : Débuter, identifier et indiquer un interchange.				
Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
S001	M		IDENTIFIANT DE LA SYNTAXE	
0001	M	a4	Identifiant de syntaxe.	-UNOA : constante -UNOB : CEE/ONU - jeu de caractères de niveau B.
0002	M	n1	Numéro de version de syntaxe	-1 : constante
S002	M		EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	
0004	M	an..35	Identification de l'émetteur	
0007	R	an..4	Qualifiant du code d'identification du partenaire	-1 : DUNS (Dun & Bradstreet) -5 : SIRET/INSEE -9 : DUNS avec un suffixe à 4 chiffres -14 : EAN (Association européenne de numérotation des articles) -22 : SIREN/INSEE -30 : ISO 6523 : Identification d'organisme
0008	O	an..14	Adresse d'acheminement en retour	
S003	M		DESTINATAIRE DE L'INTERCHANGE	
0010	M	an..35	Identification du destinataire	
0007	R	an..4	Qualifiant du code d'identification du partenaire	-5 : SIRET/INSEE
0014	O	an..14	Adresse de routage	
S004	M		DATE/HEURE D'ETABLISSEMENT	
0017	M	n6	Date	sous la forme : AAMMJJ
0019	M	n4	Heure	sous la forme : HHMM
0020	M	an..14	Référence de contrôle de l'interchange	Référence, allouée par l'émetteur, permettant d'identifier l'interchange de façon unique. C'est une référence purement technique.
S005	O		REFERENCE OU MOT DE PASSE DU DESTINATAIRE	L'utilisation de cette donnée est soumise à l'accord d'interchange.
0022	M	an..14	Référence destinataire/mot de passe	
0025	O	an2	Qualifiant du mot de passe/référence du récepteur.	
0026	O	an..14	Référence application	L'utilisation de cette donnée est soumise à l'accord d'interchange.
0029	O	a1	Code de priorité pour le traitement	L'utilisation de cette donnée est soumise à l'accord d'interchange.
0031	O	n1	Demande d'accusé réception	L'utilisation de cette donnée est soumise à l'accord d'interchange.
0032	O	an..35	Identifiant de l'accord d'échange	
0035	D	n1	Indicateur de test	-1 : L'échange est un test L'utilisation de cette donnée est soumise à l'accord d'interchange.

UNH	M	1	EN-TÊTE DE MESSAGE	
Fonction : Déclencher, identifier et définir un message. C'est un segment de service standard. Il permet d'identifier chaque message individuellement.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
0062	M	an..14	Numéro de référence du message	Les messages sont numérotés en ordre séquentiel croissant de 1. La référence du message dans l'interchange est donc unique. On la retrouve dans le segment 'UNT'. C'est une référence purement technique.
S009	M		IDENTIFIANT DU MESSAGE	Spécification du type de message envoyé, de la version et du numéro de référence utilisés.
0065	M	an..6	Identifiant du type de message	–PAYEXT : constante
0052	M	an..3	Numéro de la version du type de message.	–D :
0054	M	an..3	Numéro de la révision du message	Identification du numéro de répertoire EDIFACT. Le numéro de répertoire du PAYEXT décrit dans ce document doit toujours être "96A"
0051	M	an..2	Agence de contrôle	–UN : Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	N	an..6	Code attribué par l'association	
0068	N	an..35	Référence commune d'accès	
S010	N		STATUT DU TRANSFERT	
0070	M	n..2	Séquence des transferts	
0073	N	a1	Premier et dernier transferts	

BGM	M	1	DEBUT DU MESSAGE	
Fonction : Ce segment permet l'identification du message. Il indique le type du message ainsi qu'une référence interne du donneur d'ordre.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C002	R		NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	Identification du type de document contenu dans le message, sous forme codée. -451 : Ordre de paiement détaillé.
1001	R	an..3	Nom du document ou message (en code)	
1131	N	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
1000	N	an..35	Nom du document ou message	
1004	R	an..35	Numéro du document ou message	Ce numéro permet au donneur d'ordre d'identifier son message. C'est sa référence technique.
1225	R	an..3	Fonction du message (en code)	-9 : Original : Le message est un original
4343	N	an..3	Type de réponse	

BUS	N	1	FONCTION COMMERCIALE	
------------	----------	----------	-----------------------------	--

PAI	O	1	INSTRUCTIONS DE PAIEMENT	
Fonction : Ce segment permet de spécifier le moyen de paiement demandé par le donneur d'ordre. L'absence de ce segment signifie que le paiement sera fait selon les modalités prévues dans le contrat d'interchange.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C534	M		INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INSTRUCTION DE PAIEMENT	
4439	N	an..3	Conditions de paiement (en code)	
4431	N	an..3	Garantie de paiement (en code)	
4461	R	an..3	Moyen de paiement (en code)	<p>–Z7 : Virement commercial finançable : le donneur d'ordre demande de payer le bénéficiaire par virement commercial finançable (usage français).</p> <p>–Z8 : Virement commercial non finançable : le donneur d'ordre demande de payer le bénéficiaire par virement commercial non finançable (usage français).</p> <p>Dans le cas d'utilisation de ce code, il est recommandé au client d'informer ses fournisseurs qu'il utilise cette possibilité.</p>
1131	N	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
4435	N	an..3	Circuit du paiement (en code)	

FCA	O	1	AFFECTATION DES FRAIS FINANCIERS	
Fonction : Utilisation soumise à accord d'interchange.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
4471	M	an..3	Règlement (en code)	-15 : Tous les frais sont supportés par le payeur
C878	R		COMPTE DE FRAIS OU DE DEDUCTION	Identification de l'agence et du compte (du donneur d'ordre ou payeur) sur lequel les charges sont imputées. Il est renseigné, si ce compte n'est pas celui décrit dans le segment FII du groupe 3.
3434	M	an..17	Numéro d'agence de l'établissement	C'est la codification Banque de France constituée du code banque (5 car obligatoires) et du code guichet (5 car obligatoires).
1131	R	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	-25 : Identification bancaire
3055	R	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	-108 : FR, Banque de France.
3194	R	an..35	Numéro du compte du titulaire	RIB entier (23 car). Quand un compte est spécifié, tous les frais à la charge du donneur d'ordre seront imputés sur ce compte. Si plusieurs comptes, autres que le compte primaire (défini au FII du groupe 3), étaient concernés pour l'imputation des frais, ils feraient l'objet d'accords bilatéraux non décrits dans ce message.
6345	O	an..3	Monnaie (en code)	-EUR : Euro -FRF : Franc français

DTM	M	1	DATE OU HEURE OU PERIODE	
Fonction : Ce segment spécifie la date et, si nécessaire, l'heure à laquelle le message a été créé.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C507	M		DATE OU HEURE OU PERIODE	
2005	M	an..3	Qualifiant de la date ou heure ou période	-137 : Date/heure de message/document. Date/heure à laquelle le message a été créé.
2380	R	an..35	Date ou heure ou période	Indication de la date ou heure selon le format indiqué par le qualifiant.
2379	R	an..3	Qualifiant du format de la date ou heure ou période	-102 : SSAAMMJJ -203 : SSAAMMJJHHMM

DTM	R	1	DATE OU HEURE OU PERIODE	
Fonction : Ce segment spécifie la date à laquelle la transaction financière devrait être effectuée.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C507	M		DATE OU HEURE OU PERIODE	
2005	M	an..3	Qualifiant de la date ou heure ou période	–203 : Date/heure d'exécution exigée : date à laquelle le donneur d'ordre ou payeur désire que la banque exécute l'ordre.
2380	R	an..35	Date ou heure ou période	Indication de la date ou heure selon le format indiqué par le qualifiant.
2379	R	an..3	Qualifiant du format de la date ou heure ou période	–102 : SSAAMMJJ

GROUPE 1	R	4	[RFF - DTM]
Fonction : Ce groupe de segments contient les références qui peuvent être utilisées dans le cadre d'un virement commercial. Pour l'utilisation de ces références, voir les "Règles générales des messages financiers EDIFACT"			

RFF	M	1	REFERENCE	[Groupe 1]
Fonction : Indiquer une référence. Ce segment est utilisé par le donneur d'ordre pour donner un numéro de référence unique à chaque transaction ou un numéro de référence utile au traitement de l'ordre.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C506	M		REFERENCE	
1153	M	an..3	Qualifiant de la référence	–CR : Numéro de référence du client –PQ : Référence de paiement. –Z1 : Référence de regroupement –Z2 : Numéro d'émetteur : l'utilisation de cette référence attribuée par la banque à son client est définie dans l'accord d'interchange
1154	R	an..35	Numéro de la référence	La longueur maximum de la référence utilisée par les banques est fonction du qualifiant de la référence : CR = 12 caractères, PQ = 12 caractères, Z1 = 7 caractères, Z2 = 6 caractères.
1156	N	an..6	Numéro de la ligne	
4000	N	an..35	Numéro de version de la référence	

DTM	N	1	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 1]
------------	----------	----------	---------------------------------	-------------------

GROUPE 2	M	1	[MOA - CUX - DTM - RFF]
Fonction : Identifier le montant du paiement et la devise dans laquelle il est effectué.			

MOA	M	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 2]
Fonction : Indiquer un montant monétaire.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an..3	Qualifiant du type de montant monétaire	–9 : Montant dû/montant à payer.
5004	R	n..18	Montant monétaire	Spécification du montant. Note : la longueur du montant est limitée à 13 caractères y compris les décimales et la virgule. Un montant sans décimale est limité à 10 chiffres significatifs.
6345	R	an..3	Monnaie (en code)	–EUR : Euro –FRF : Franc Français
6343	N	an..3	Qualifiant de la monnaie	
4405	N	an..3	Statut (en code)	

CUX	N	1	MONNAIES	[Groupe 2]
------------	----------	----------	-----------------	-------------------

DTM	N	2	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 2]
------------	----------	----------	---------------------------------	-------------------

RFF	N	1	REFERENCE	[Groupe 2]
------------	----------	----------	------------------	-------------------

GROUPE 3	R	2	[FII - CTA - COM]
Fonction : Ce groupe indique les coordonnées bancaires du donneur d'ordre et du bénéficiaire. Les deux occurrences sont obligatoires.			

FII	M	1	IDENTIFICATION FINANCIERE	[Groupe 3]
Fonction : Identifier un compte et l'établissement financier correspondant.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
3035	M	an..3	Qualifiant de l'intervenant	–BF : Banque du bénéficiaire : identifie l'institution financière qui est chargée de créditer ou payer le bénéficiaire ou le payé. –OR : Banque du donneur d'ordre : identifie l'institution financière qui est chargée d'exécuter l'ordre et de débiter le compte du donneur d'ordre ou du payeur s'ils sont différents l'un de l'autre.
C078	R		IDENTIFICATION DU COMPTE	
3194	R	an..35	Numéro du compte du titulaire	RIB complet (23 car)
3192	N	an..35	Nom du titulaire du compte	
3192	N	an..35	Nom du titulaire du compte	
6345	O	an..3	Monnaie (en code)	–EUR : EURO –FRF : Franc français
C088	N		IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT	
3433	N	an..11	Identification du nom de l'établissement	
1131	N	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
3434	N	an..17	Numéro d'agence de l'établissement	
1131	N	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
3432	N	an..70	Nom de l'établissement	
3436	N	an..70	Emplacement de l'agence de l'établissement	
3207	N	an..3	Pays (en code)	

CTA	N	1	INFORMATIONS SUR LE CORRESPONDANT	[Groupe 3]
------------	----------	----------	--	-------------------

COM	N	5	COORDONNEES DE COMMUNICATION	[Groupe 3]
------------	----------	----------	-------------------------------------	-------------------

GROUPE 4	R	4	[NAD - CTA - COM]
Fonction : Ce groupe sert à l'identification des différents intervenants non financiers qui sont impliqués directement ou indirectement dans la transaction.			
Deux occurrences du groupe 4 sont obligatoires avec les segments NAD, donnée 3035=BE et 3035=OY.			

NAD	M	1	NOM ET ADRESSE	[Groupe 4]
Fonction : Indiquer le nom et/ou l'adresse et la fonction leur correspondant par la composite C058 ou par la composite C080 jusqu'à la donnée 3251, si elle est sous forme structurée. Le code pays (donnée 3207) doit être renseigné dans tous les cas.				
Pour utilisation du segment NAD se référer aux "Règles particulières du virement commercial".				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
3035	M	an..3	Qualifiant de l'intervenant	<p>–BE : Bénéficiaire. Identifie le destinataire final des fonds. C'est normalement le titulaire du compte à créditer à moins que les fonds ne passent par un intermédiaire.</p> <p>–OY : Client qui donne un ordre. Identifie la partie qui est à l'origine du paiement. C'est normalement le titulaire du compte à débiter à moins que les fonds ne soient versés par un intermédiaire.</p> <p>–PE : Payé : Identifie la partie qui doit être créditée et qui diffère du bénéficiaire.</p> <p>–PL : Payeur : Identifie la partie qui doit être débitée et qui diffère du donneur d'ordre.</p>
C082	R		INFORMATIONS DETAILLÉES SUR L'IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT	Identification de l'intervenant sous forme codée.
3039	M	an..35	Identification de l'intervenant	Numéro d'identification de la partie décrite. Dans le cas où la partie est une entreprise française, il est recommandé d'utiliser le code SIRET.
1131	D	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	Cette donnée spécifie le type d'identifiant contenu dans le code (3039). Pour l'utilisation des données 1131/3055, il convient de se référer aux "Règles générales des messages financiers EDIFACT"
3055	D	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	Pour l'utilisation des données 1131/3055, il convient de se référer aux "Règles générales des messages financiers EDIFACT".
C058	D		NOM ET ADRESSE	Spécification du nom et de l'adresse de l'intervenant. Note : Le nom et l'adresse de l'intervenant peuvent être renseignés sous forme non structurée avec la donnée composite (C058) mais dès que cela est possible il faut utiliser la forme structurée ci-dessous en renseignant obligatoirement les données : C080, 3164, 3251 (pour les pays utilisant des codes postaux).
3124	M	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
C080	D		NOM DE L'INTERVENANT	
3036	M	an..35	Nom de l'intervenant	

3036	O	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an..35	Nom de l'intervenant	
3045	N	an..3	Format du nom de l'intervenant (en code)	
C059	D		RUE	
3042	M	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	O	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	O	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	N	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3164	D	an..35	Nom de la ville	
3229	D	an..9	Identification de la division territoriale	Non utilisé en France
3251	D	an..9	Code postal	
3207	R	an..3	Pays (en code)	Code désignant le pays. Utiliser le code ISO (ISO 3166-Alpha 2).

CTA	O	1	INFORMATIONS SUR LE CORRESPONDANT	[Groupe 4]
Fonction : Identifier une personne ou un service aux quels la communication doit être adressée.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
3139	R	an..3	Fonction du correspondant (en code)	-IC : Correspondant chargé de donner des informations
C056	O		INFORMATIONS DETAILLEES SUR LE SERVICE OU L'EMPLOYE	
3413	N	an..17	Identification du service ou de l'employé	
3412	O	an..35	Service ou employé	Libellé identifiant le service ou l'interlocuteur à contacter.

COM	O	5	COORDONNEES DE COMMUNICATION	[Groupe 4]
Fonction : Identifier le numéro d'appel d'un service ou d'une personne auxquels une communication doit être adressée.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C076	M		COORDONNEES DE COMMUNICATION	
3148	M	an..512	Numéro de communication	Spécification d'un numéro d'appel permettant de joindre le contact. Sa forme doit être la plus complète possible.
3155	M	an..3	Qualifiant du canal de communication	<ul style="list-style-type: none"> -EI : Transmission EDI -EM : Courrier électronique -FX : Télécopie -IM : Courrier interne -SW : S.W.I.F.T. -TE : Téléphone -TL : Télex -TM : Télécourrier -TT : Télétext -XF : X.400

GROUPE 5	O	1	[INP - FTX - DTM]
Fonction : Ce groupe contient les instructions fournies par le donneur d'ordre à sa banque. ATTENTION : L'utilisation de ce groupe de segments est soumise à accord d'interchange.			

INP	M	1	INTERVENANTS DANS L'INSTRUCTION	[Groupe 5]
Fonction : Indiquer les intervenants impliqués dans une instruction et, le cas échéant, l'instruction elle-même. Ce segment identifie la partie qui doit exécuter les instructions, celle qui doit recevoir l'information, suivie ensuite de l'instruction sous forme codée.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C849	R		INTERVENANTS DANS L'INSTRUCTION	Désignation codée de l'intervenant qui doit exécuter les instructions et, lorsque c'est nécessaire, de la partie qui doit être informée ou contactée.
3301	M	an..17	Identification du responsable de l'instruction	–YC7 : Banque du donneur d'ordre L'entité qui exécute l'instruction doit être une institution financière définie dans un segment FII précédent.
3285	N	an..17	Identification du destinataire du résultat de l'instruction	
C522	R		INSTRUCTION	Soumis à accord d'interchange.
4403	M	an..3	Qualifiant de l'instruction	–1 : Action exigée
4401	R	an..3	Instruction (en code)	Soumis à accord d'interchange.
1131	O	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	Soumis à accord d'interchange
3055	N	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
4400	N	an..35	Instruction	
C850	N		STATUT DE L'INSTRUCTION	
4405	M	an..3	Statut (en code)	
3036	N	an..35	Nom de l'intervenant	
1229	N	an..3	Demande d'action ou de notification (en code)	

FTX	O	1	TEXTE EN FORMAT LIBRE	[Groupe 5]
Fonction : Soumis à accord d'interchange.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
4451	M	an..3	Qualifiant de l'objet du texte	-AAG : Instructions données à l'intervenant
4453	N	an..3	Fonction du texte (en code)	
C107	N		REFERENCE A UN TEXTE	
4441	M	an..3	Texte en format libre (en code)	
1131	O	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	O	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
C108	R		TEXTE EN CLAIR	Spécification des instructions sous forme de texte libre. L'utilisation est sujette à des accords d'interchange.
4440	M	an..70	Texte en format libre	
4440	O	an..70	Texte en format libre	L'utilisation des 4 dernières lignes 4440 est sujette à accord d'interchange.
4440	O	an..70	Texte en format libre	
4440	O	an..70	Texte en format libre	
4440	O	an..70	Texte en format libre	
3453	N	an..3	Langue (en code)	

DTM	N	2	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 5]
------------	----------	----------	---------------------------------	-------------------

GROUPE 6	D	6	[GIS - MOA - LOC - NAD - RCS - FTX]
<p>Fonction : Ce groupe est destiné à fournir les informations relatives à la déclaration à la balance des paiements. Règles de dépendance : Ce groupe ne doit être utilisé que pour les opérations déclarables. Voir les "Règles particulières du virement commercial".</p>			

GIS	M	1	INDICATEUR GENERAL	[Groupe 6]
<p>Fonction : Ce segment permet d'identifier le traitement qui doit être effectué par la banque du donneur d'ordre pour la Banque de France.</p>				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C529	M		INDICATEUR DU TRAITEMENT	Cet indicateur permet au client donneur d'ordre d'indiquer s'il agit dans le cadre de la procédure de déclaration directe ou si la déclaration à la Balance des paiements devra être effectuée uniquement par sa banque.
7365	M	an..3	Indicateur du traitement (en code)	<p>–ZBD : Déclaration à la Banque de France : l'opération est déclarée par la banque à la BdF avec le code économique réel figurant dans le segment RCS.</p> <p>–ZDG : Procédure de déclaration directe générale à la BdF : le client donneur d'ordre déclare directement à la BdF le paiement. La banque du donneur d'ordre déclare également le paiement à la BdF sous le code économique prévu dans ce cas (060).</p> <p>–ZDP : Procédure de déclaration directe partielle à la BdF : la banque du donneur d'ordre déclare à la BdF le paiement sous le code économique réel ou sous le code spécial prévu dans ce cas (062). Le client peut parallèlement déclarer le paiement à la BdF.</p>
1131	O	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	–25 : Identification bancaire
3055	O	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	<p>–108 : FR, Banque de France</p> <p>–Z1 : Eurostat</p> <p>–Z2 : Fond monétaire international</p>
7187	N	an..17	Identification du type de traitement	

MOA	R	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 6]
Fonction : ce segment permet d'indiquer le montant correspondant à la valeur globale du règlement ou la partie du paiement relative à la nature économique donnée dans le segment RCS (ex. : un paiement peut donner lieu à plusieurs occurrences de déclaration BdP, cas des remboursements d'emprunts K + i)				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an..3	Qualifiant du type de montant monétaire	–321 : Flux de débit Le sens de l'opération est celui de l'écriture comptable passée sur le compte du client donneur d'ordre de la transaction.
5004	R	n..18	Montant monétaire	Le montant est arrondi à l'unité la plus proche.
6345	R	an..3	Monnaie (en code)	–EUR : Euro –FRF : Franc français
6343	N	an..3	Qualifiant de la monnaie	
4405	N	an..3	Statut (en code)	

LOC	R	1	IDENTIFICATION D'UN LIEU OU EMPLACEMENT	[Groupe 6]
Fonction : Segment dans lequel est indiqué le pays sur lequel porte la transaction (se reporter aux textes réglementaires)				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
3227	M	an..3	Qualifiant du lieu ou emplacement	-25 : Pays Il s'agit du pays autre que la France concerné par la transaction.
C517	R		IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT	
3225	R	an..25	Identification du lieu ou emplacement	Valeur du code pays conforme à la norme ISO 3166 (2 car alpha).
1131	O	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	-162 : Identification de pays
3055	O	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
3224	O	an..70	Lieu ou emplacement	
C519	N		IDENTIFICATION DU PREMIER LIEU RATTACHE	
3223	N	an..25	Identification du premier lieu ou emplacement rattaché	
1131	N	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
3222	N	an..70	Premier lieu ou emplacement rattaché	
C553	N		IDENTIFICATION DU SECOND LIEU RATTACHE	
3233	N	an..25	Identification du second lieu ou emplacement rattaché	
1131	N	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
3232	N	an..70	Second lieu ou emplacement rattaché	
5479	N	an..3	Relation (en code)	

NAD	R	1	NOM ET ADRESSE	[Groupe 6]
Fonction : Ce segment permet d'identifier l'entreprise résidente donneur d'ordre.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
3035	M	an..3	Qualifiant de l'intervenant	–UD : Client final Il s'agit du client dont le compte est mouvementé.
C082	R		INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT	
3039	M	an..35	Identification de l'intervenant	Le numéro SIREN de l'entreprise doit être indiqué.
1131	R	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	–160 : Identification d'un intervenant Ce code indique le type d'identifiant utilisé, en l'occurrence le numéro SIREN.
3055	R	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	–107 : FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes
C058	N		NOM ET ADRESSE	
3124	M	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	N	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	N	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	N	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	N	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
C080	N		NOM DE L'INTERVENANT	
3036	M	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an..35	Nom de l'intervenant	
3045	N	an..3	Format du nom de l'intervenant (en code)	
C059	N		RUE	
3042	M	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	N	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	N	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	N	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3164	N	an..35	Nom de la ville	
3229	N	an..9	Identification de la division territoriale	
3251	N	an..9	Code postal	
3207	N	an..3	Pays (en code)	

RCS	R	1	CONDITIONS A REMPLIR	[Groupe 6]
Fonction : Segment indiquant la nature, le sens de l'opération et le code mouvement.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
7293	M	an..3	Qualifiant d'identification du secteur ou sujet (en code)	-13 : Balance des paiements
C550	R		IDENTIFICATION DE LA PRESCRIPTION OU CONDITION	
7295	M	an..17	Identification d'une prescription ou condition (en code)	Cette donnée doit exister dans le répertoire des codes nomenclature des textes réglementaires de la Banque de France / Direction de la balance des paiements ou, lorsqu'elle sera disponible, dans la future codification EUROSTAT.
1131	R	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	-71 : Nature de la transaction (Code économique balance des paiements)
3055	R	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	-108 : FR, Banque de France -Z1 : Eurostat -Z2 : Fond monétaire international
7294	N	an..35	Prescription ou condition	
1229	R	an..3	Demande d'action ou de notification (en code)	-1 : Ajouté Il s'agit du code mouvement de l'opération (toujours 1 : création ou ajout)

FTX	O	2	TEXTE EN FORMAT LIBRE	[Groupe 6]
Fonction : Deux occurrences de ce segment peuvent être présentes : l'une permet d'indiquer les références internes de l'opération, l'autre de préciser la référence unique de liaison nécessaire dans le cadre de la procédure des CRP dissociés. La nature de la référence est déterminée par le qualifiant de la référence (donnée 4441).				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
4451	M	an..3	Qualifiant de l'objet du texte	–REG : Informations réglementaires
4453	O	an..3	Fonction du texte (en code)	
C107 4441	O M	an..3	REFERENCE A UN TEXTE Texte en format libre (en code)	–ABE : Références internes de l'opération : référence interne chez le client, p.ex. n° de facture –TN : Numéro de référence de la transaction (pour un CRP dissocié) : n° donné par le système d'échange, fourni par la banque ou par l'entreprise quand elle dispose d'un poste CRI (centrale des règlements interbancaires) Ce code permet de préciser quel est le type de références indiquée
1131	O	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	O	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
C108 4440	O M	an..70	TEXTE EN CLAIR Texte en format libre	Numéro d'une référence, il s'agit de la valeur de la référence interne de l'opération (sur 25 caractères maximum).
4440	O	an..70	Texte en format libre	
4440	O	an..70	Texte en format libre	
4440	O	an..70	Texte en format libre	
4440	O	an..70	Texte en format libre	
3453	O	an..3	Langue (en code)	

GROUPE 7	R	1	[PRC - FTX - Gr8 - Gr14]
Fonction : Ce groupe de segments donne une information sur le détail du paiement. Le contenu de ce groupe de segments sera restitué au bénéficiaire par la banque du donneur d'ordre.			

PRC	M	1	IDENTIFICATION DU TRAITEMENT	[Groupe 7]
Fonction : Ce segment est utilisé pour donner des informations sur le traitement de la transaction.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C242	M		TYPE ET DESCRIPTION DU TRAITEMENT	-8 : Traitement d'informations structurées.
7187	M	an..17	Identification du type de traitement	
1131	N	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
7186	N	an..35	Type de traitement	
7186	N	an..35	Type de traitement	

FTX	N	5	TEXTE EN FORMAT LIBRE	[Groupe 7]
------------	----------	----------	------------------------------	-------------------

GROUPE 8	R	9999	[DOC - MOA - MOA - DTM - RFF - NAD - Gr9 - Gr10 - Gr11]
<p>Fonction : Ces groupes de segments donnent les détails structurés de tous les documents auxquels la transaction se réfère.</p> <p>Le groupe 8 donne des informations détaillées sur tous les documents auxquels se rapporte le paiement (facture, note de débit, note de crédit et/ou relevés de facture). Il contient notamment des informations sur les montants monétaires figurant sur chaque document et, le cas échéant, sur les ajustements opérés, ainsi que les raisons qui les ont motivés.</p> <p>Tous les documents commerciaux référencés dans le groupe 8 doivent être exprimés dans la même monnaie.</p>			

DOC	M	1	INFORMATIONS DETAILLEES SUR LE DOCUMENT OU MESSAGE	[Groupe 8]
<p>Fonction : Ce segment permet à l'émetteur de l'ordre d'identifier sous forme structurée, les références des transactions commerciales relatives au paiement effectué.</p>				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C002	M		NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	
1001	R	an..3	Nom du document ou message (en code)	-326 : Facture partielle -380 : Facture commerciale -381 : Note de crédit (avoir) -383 : Note de débit -386 : Facture de paiement d'avance -393 : Facture affacturée -493 : Message "position de compte" (relevé de factures) N.B. D'autres codes peuvent être admis par accord d'interchange. Dans le cas d'escompte pris par le client pour le paiement immédiat, on utilisera un segment DOC pour indiquer le montant déduit avec le code 381 "Note de crédit" pour faire référence à la note de crédit correspondante. Le montant de l'escompte est mis dans le segment MOA.
1131	N	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
1000	O	an..35	Nom du document ou message	
C503	R		INFORMATIONS DETAILLEES SUR LE DOCUMENT OU MESSAGE	
1004	R	an..35	Numéro du document ou message	Référence attribuée par l'émetteur du document.
1373	N	an..3	Statut du document ou message (en code)	
1366	N	an..35	Source du document ou message	
3453	N	an..3	Langue (en code)	
3153	N	an..3	Identifiant du canal de communication (en code)	
1220	N	n..2	Nombre d'exemplaires du document requis	
1218	N	n..2	Nombre d'originaux demandes pour le document	

MOA	R	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 8]
Fonction : Ce segment sert à spécifier les montants participant effectivement au virement.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an..3	Qualifiant du type de montant monétaire	-12 : Montant versé N.B. : à exprimer dans la monnaie de facturation. Quelque soit le type de document renseigné dans la donnée 1001 du segment DOC, le montant participant effectivement au montant du virement doit être indiqué dans ce segment.
5004	R	n..18	Montant monétaire	
6345	R	an..3	Monnaie (en code)	-EUR : Euro - FRF : Franc français
6343	N	an..3	Qualifiant de la monnaie	
4405	N	an..3	Statut (en code)	

MOA	D	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 8]
Fonction : Règle de dépendance : Ce segment doit être utilisé pour indiquer le montant dû dans la mesure où le montant versé est différent du montant dû. Ce segment n'est pas à utiliser dans le cas d'un avoir (ou note de crédit) présent dans le segment DOC.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an..3	qualifiant du type de montant monétaire	-9 : Montant dû/montant à payer N.B. : à exprimer dans la monnaie de facturation
5004	R	n..18	montant monétaire	
6345	R	an..3	monnaie (en code)	-EUR : Euro - FRF : Franc français
6343	N	an..3	qualifiant de la monnaie	
4405	N	an..3	statut (en code)	

DTM	O	3	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 8]
Fonction : Ce segment précise la date d'émission du document décrit dans le segment DOC.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C507	M		DATE OU HEURE OU PERIODE	
2005	M	an..3	Qualifiant de la date ou heure ou période	-14 : Date/heure de paiement différé -137 : Date/heure de message/document -140 : Date d'exigibilité du paiement Le code 14 est à utiliser dans le cas où la facture est payable en plusieurs échéances pour indiquer qu'il s'agit du paiement d'une échéance. On portera la date d'échéance dans la 2380. Dans ce cas, on utilisera le code 9 de la 5025 du MOA précédent pour indiquer le montant total de la facture et le code 12 de la 5025 pour indiquer le montant de l'échéance qui est payée par ce PAYEXT.
2380	R	an..35	Date ou heure ou période	
2379	R	an..3	Qualifiant du format de la date ou heure ou période	-102 : SSAAMMJJ

RFF	O	5	REFERENCE	[Groupe 8]
Fonction : Ce segment permet d'indiquer, le cas échéant, des références complémentaires concernant le document visé (commande, avis d'expédition). Il est utilisé pour tracer les opérations antérieures au paiement.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C506	M		REFERENCE	
1153	M	an..3	Qualifiant de la référence	–AAB : Numéro de facture pro forma –ALK : Numéro d'une facture d'un destinataire –CT : Numéro de contrat –DQ : Numéro d'avis de livraison –ON : Numéro de commande (achat) –VN : Numéro de commande (vendeur) –VV : Numéro d'un voucher / récépissé NB. Liste non exhaustive ci-dessus.
1154	R	an..35	Numéro de la référence	
1156	N	an..6	Numéro de la ligne	
4000	N	an..35	Numéro de version de la référence	

NAD	O	2	NOM ET ADRESSE	[Groupe 8]
Fonction : Ce segment permet d'indiquer l'intervenant concerné par le document identifié dans le segment DOC.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
3035	M	an..3	Qualifiant de l'intervenant	–BY : Acheteur –DP : Intervenant dans la livraison –II : Emetteur de facture –IV : Facturé –SU : Fournisseur –UD : Client final
C082	O		INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT	Il convient de se référer aux "Règles générales des messages financiers EDIFACT".
3039	M	an..35	Identification de l'intervenant	
1131	D	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	D	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
C058	D		NOM ET ADRESSE	Spécification du nom et de l'adresse de l'intervenant. Note : le nom et l'adresse de l'intervenant peuvent être renseignés sous forme non structurée avec la donnée composite C058 mais dès que cela est possible il faut utiliser la forme structurée ci-dessous en renseignant obligatoirement les données : C080, 3164, 3251 (pour les pays utilisant des codes postaux), 3207.
3124	M	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
C080	D		NOM DE L'INTERVENANT	
3036	M	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	O	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	O	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	O	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	O	an..35	Nom de l'intervenant	
3045	O	an..3	Format du nom de l'intervenant (en code)	
C059	D		RUE	
3042	M	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	O	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	O	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3164	D	an..35	Nom de la ville	
3229	D	an..9	Identification de la division territoriale	Non utilisé en France
3251	D	an..9	Code postal	
3207	O	an..3	Pays (en code)	Code désignant le pays. Utiliser le code ISO (norme ISO 3166 - alpha 2)

GROUPE 9	N	5	[CUX - DTM]
-----------------	----------	----------	--------------------

CUX	M	1	MONNAIES	[Groupe 9]
------------	----------	----------	-----------------	-------------------

DTM	N	1	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 9]
------------	----------	----------	---------------------------------	-------------------

GROUPE 10	O	100	[AJT - MOA - RFF - FTX]
Fonction : Groupe de segments servant à indiquer le montant des ajustements et les documents correspondants.			

AJT	M	1	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'AJUSTEMENT	[Groupe 10]
Fonction : Ce segment sert à indiquer les modifications globales apportées aux montants initialement mentionnés dans le document de référence et précisant les raisons qui les ont motivées. Autant que possible, il est recommandé que la somme des ajustements soit égale à la différence entre le montant dû et le montant payé. Les montants sont exprimés en AJT, toutes taxes comprises.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
4465	M	an..3	Motif de l'ajustement (en code)	-1 : Règlement convenu -2 : Marchandises hors spécification -3 : Marchandises endommagées -4 : Livraison partielle -5 : interrogations sur les prix -6 : Preuve de la livraison demandée -9 : Erreur sur facture -14 : Livraison erronée -17 : Dommages de transport -20 : Déduction pour livraison en retard -29 : L'acheteur a refusé de prendre la livraison -32 : Marchandises non livrées -52 : Facture erronée N.B. Liste non exhaustive ci-dessus
1082	O	n..6	Numéro de l'article	

MOA	R	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 10]
<p>Fonction : Ce segment indique le montant monétaire correspondant à la modification opérée sur le document cité en référence. Les éléments de données relatifs à la monnaie ne doivent pas être utilisés.</p> <p>Ce segment indique également la valeur de l'ajustement entre montant dû et montant payé, toutes charges comprises.</p>				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an..3	Qualifiant du type de montant monétaire	<p>–165 : Montant de l'ajustement</p> <p>Note : Les causes d'ajustement peuvent être positives ou négatives.</p> <p>Le code du motif d'ajustement donnée 4465 ne permet pas de déduire le sens de l'ajustement, aussi est-il nécessaire de signer le montant en respectant la règle suivante : le montant payé est la somme algébrique des ajustements et du montant dû.</p>
5004	R	n..18	Montant monétaire	
6345	N	an..3	Monnaie (en code)	
6343	N	an..3	Qualifiant de la monnaie	
4405	N	an..3	Statut (en code)	

RFF	O	1	REFERENCE	[Groupe 10]
Fonction : Ce segment permet de donner, le cas échéant, des références complémentaires justifiant l'ajustement. Les numéros des lignes, si elles sont contestées, apparaissent dans le groupe DLI (groupe 11). Ce segment ne doit être utilisé que pour indiquer les documents ou messages expliquant le litige.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C506	M		REFERENCE	
1153	M	an..3	Qualifiant de la référence	–AAG : Numéro d'offre –AAK : Numéro d'un avis d'expédition –ON : Numéro de commande (achat) –PL : Numéro de catalogue de prix –POR : Numéro de réponse à une commande –PP : Numéro de modification à une commande –VN : Numéro de commande (vendeur) N.B. Liste non exhaustive ci-dessus
1154	R	an..35	Numéro de la référence	
1156	N	an..6	Numéro de la ligne	
4000	N	an..35	Numéro de version de la référence	

FTX	N	5	TEXTE EN FORMAT LIBRE	[Groupe 10]
------------	----------	----------	------------------------------	--------------------

GROUPE 11	N	9999	[DLI - MOA - PIA - DTM - Gr12 - Gr13]
------------------	----------	-------------	--

DLI	M	1	IDENTIFICATION DE LA LIGNE DU DOCUMENT	[Groupe 11]
------------	----------	----------	---	--------------------

MOA	N	5	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 11]
------------	----------	----------	--------------------------	--------------------

PIA	N	5	IDENTIFICATION COMPLEMENTAIRE DU PRODUIT	[Groupe 11]
------------	----------	----------	---	--------------------

DTM	N	5	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 11]
------------	----------	----------	---------------------------------	--------------------

GROUPE 12	N	5	[CUX - DTM]
------------------	----------	----------	--------------------

CUX	M	1	MONNAIES	[Groupe 12]
------------	----------	----------	-----------------	--------------------

DTM	N	1	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 12]
------------	----------	----------	---------------------------------	--------------------

GROUPE 13	N	10	[AJT - MOA - RFF - FTX]
------------------	----------	-----------	--------------------------------

AJT	M	1	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'AJUSTEMENT	[Groupe 13]
------------	----------	----------	---	--------------------

MOA	N	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 13]
------------	----------	----------	--------------------------	--------------------

RFF	N	1	REFERENCE	[Groupe 13]
------------	----------	----------	------------------	--------------------

FTX	N	5	TEXTE EN FORMAT LIBRE	[Groupe 13]
------------	----------	----------	------------------------------	--------------------

GROUPE 14	D	1	[GIS - MOA - MOA]
Fonction : Ce groupe permet d'indiquer un montant total pouvant être utilisé pour contrôle.			

GIS	M	1	INDICATEUR GENERAL	[Groupe 14]
Fonction : Transmettre un indicateur de traitement.				
Règle de dépendance :				
Ce segment GIS et le segment MOA suivant sont requis si la monnaie de facturation est différente de la monnaie de paiement.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C529	M		INDICATEUR DU TRAITEMENT	
7365	M	an..3	Indicateur du traitement (en code)	-37 : Remplir les informations
1131	N	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
7187	N	an..17	Identification du type de traitement	

MOA	R	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 14]
Fonction : Ce segment et le segment GIS qui précède sont à utiliser si la monnaie de facturation est différente de la monnaie de paiement.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an..3	Qualifiant du type de montant monétaire	-12 : Montant versé
5004	R	n..18	Montant monétaire	
6345	R	an..3	Monnaie (en code)	Se référer au point 2.4.3. "Monnaie de facturation et monnaie de paiement" des "Règles particulières du virement commercial".
6343	N	an..3	Qualifiant de la monnaie	
4405	N	an..3	Statut (en code)	

MOA	O	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 14]
Fonction : Ce segment indique la somme des montants exprimés dans les montants qualifiés par la donnée C516/5025 = 12 du groupe 8, segment MOA. Cette somme doit être calculée sans tenir compte de l'opération (facture, avoir, ...). Ce montant qui n'a aucune valeur fonctionnelle peut n'être utilisé qu'à des fins de contrôle technique.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an..3	qualifiant du type de montant monétaire	-128 : Montant total
5004	R	n..18	montant monétaire	
6345	R	an..3	monnaie (en code)	
6343	N	an..3	qualifiant de la monnaie	
4405	N	an..3	statut (en code)	

GROUPE 15	N	5	[AUT - DTM]
------------------	----------	----------	--------------------

AUT	M	1	RESULTAT DE L'AUTHENTIFICATION	[Groupe 15]
------------	----------	----------	---------------------------------------	--------------------

DTM	N	1	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 15]
------------	----------	----------	---------------------------------	--------------------

UNT	M	1	FIN DE MESSAGE	
Fonction : C'est un segment de service standard qui indique la fin du message.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
0074	M	n..6	Nombre de segments dans le message	Contient le nombre total de segments constituant ce message y compris l'UNH et l'UNT. Il permet un contrôle de vraisemblance.
0062	M	an..14	Numéro de référence du message	Le message commence et se termine avec un même numéro unique (même valeur que dans l'UNH).

UNZ	M	1	FIN D'INTERCHANGE	
Fonction : Terminer et vérifier l'achèvement d'un interchange.				

<i>Donnée</i>	<i>Statut</i>	<i>Format</i>	<i>Libellé</i>	<i>Contenu/Commentaires</i>
0036	M	n..6	Compteur de contrôle d'interchange	
0020	M	an..14	Référence de contrôle de l'interchange	Cette référence doit être égale à la référence de la donnée 0020 du segment UNB.

x x x

Annexe

EXEMPLE D'UTILISATION
DU MESSAGE PAYEXT D96.A
POUR UN VIREMENT COMMERCIAL

L'exemple décrit dans ce document met en exergue :

- ⇒ les règles de regroupement des données provenant de votre système d'information
- ⇒ et les principes de constitution du fichier virement commercial tel qu'il est défini par le CFONB dans le guide d'utilisation du message PAYEXT D96.A pour un Virement Commercial défini.

Ce document est composé de quatre parties :

- ⇒ Descriptif des données constituant l'exemple,
- ⇒ Règles de regroupement des données,
- ⇒ Constitution des messages PAYEXT correspondant aux données exposées,
- ⇒ Représentation EDIFACT du fichier à envoyer à la banque,

Remarque :

- ⇒ Ce document n'est qu'un exemple partiel donné à titre d'illustration du guide d'utilisation du message PAYEXT D96.A pour un Virement Commercial, et n'est pas assimilable à des spécifications de développement.

I. Descriptif des données constituant l'exemple

1) remarques préalables

L'exemple décrit ci-après est un cas tout à fait fictif dont le seul but est de montrer comment les messages PAYEXT doivent être constitués à partir des données provenant du système d'information de l'entreprise.

Dans cet exemple, le donneur d'ordre a souscrit auprès de sa banque un contrat de service qui lui permet de régler ses fournisseurs par virement commercial avec possibilité ou non de financement.

Le contrat d'interchange signé avec la banque décrit précisément les règles d'échanges associées à ce service.

Il est important de signaler que cet exemple ne prend pas en compte les particularités de service et notamment l'utilisation de codes spécifiques qui pourraient être proposées par certaines banques dans leur propre accord d'interchange. Notamment, le Groupe 5 du message étant systématiquement soumis à un accord d'interchange, il n'apparaît pas dans cet exemple.

2) Description des données de l'exemple

Identification du donneur d'ordre :

DONNEUR ORDRE S.A.
56 rue des Iris
33000 BORDEAUX

Siret : 321987654 01234
RIB : 12345 00218 00087654321 99
Numéro d'émetteur : 123456 (*numéro facultatif et convenu avec la banque*)

Description des fournisseurs et des factures à régler

Rappel : Les factures à régler correspondent aux factures acceptées en règlement.

Fournisseur : FOURNISSEUR 1
4 avenue des Rosiers
75017 PARIS

Siret : 345678901 12345
RIB : 54321 08888 00088888888 17

Factures et avoirs concernés :

Type de pièce	Réf. client	Réf. fournisseur 1	Montant	Monnaie	date de la pièce	autres références	Date de paiement
Facture	F960214	85698	48425,70	FRF	02/02/99	commande C456	27/04/99
Avoir	A960089	126	13598,15	FRF	20/01/99		27/04/99

Fournisseur : FOURNISSEUR 2
9 avenue Arago
44000 NANTES

Siret : 345678901 99999
RIB : 11223 01111 0002222222 36

Factures concernées :

Type de pièce	Réf. client	Réf. fournisseur 2	Montant	Monnaie	date de la pièce	autres références	Date de paiement
Facture	F960256	63256F	456852,45	FRF	29/01/99	commande C99	27/04/99
Facture	F960257	63257F	128563,36	FRF	02/02/99		27/04/99

Fournisseur : FOURNISSEUR 3
14 avenue Gambetta
29000 QUIMPER
Mme ROUZY

Siret : 345678901 55555
RIB : 22334 00660 15487123000 82

La société " FOURNISSEUR 3 " a cédé ses factures à un affactureur dont les coordonnées sont précisées ci-après.

Payé : SOCIETE D'AFFACTURAGE
7 avenue de l'Océan
17000 LA ROCHELLE

Siret : 488321976 01234
RIB : 33445 00188 00000859681 54

Facture concernée :

Type de pièce	Réf. client	Réf. fournisseur 3	Montant	Monnaie	date de la pièce	autres références	Date de paiement
Facture	F960247	F6584	3285,80	EUR	27/01/99		24/03/99

Le virement correspondant à cette facture sera émis en faveur de l'affactureur.

II. Règles de regroupement des données

Avant de créer les messages PAYEXT 96.A, les pièces comptables doivent être regroupées par échéance, par monnaie et par bénéficiaire ou payé quand il est différent. Ce regroupement permet la création d'un virement par bénéficiaire/payé pour une échéance et une monnaie données.

A chaque virement est associé une référence de paiement qui sera transmise au bénéficiaire des fonds. Cette référence pourra être utilisée par le bénéficiaire pour rapprocher son extrait de compte et les avis de règlement qu'il aura reçus par ailleurs.

L'ensemble de ces pièces représente deux échéances de paiement fixées au 24/03 et au 27/04.
Elles peuvent donc être regroupées de la façon suivante :

échéance du 27/04/99 :

Les deux paiements du 27/04 n'étant pas destinés aux mêmes fournisseurs, il est nécessaire de constituer deux virements distincts.

Référence remise : 6583214 (référence qui apparaîtra sur l'extrait de compte du donneur d'ordre)

Bénéficiaire / Payé	Type de pièce	Réf client	Réf fournisseur	Montant	Monnaie
Fournisseur 1	Facture	F960214	85698	48425,70	FRF
	Avoir	A960089	126	13598,15	FRF
Virement n° 6540			Montant :	34827,55	FRF
Réf. de paiement : P6540					

Référence remise : 6583215

Bénéficiaire / Payé	Type de pièce	Réf client	Réf fournisseur	Montant	Monnaie
Fournisseur 2	Facture	F960256	63256F	456852,45	FRF
	Facture	F960257	63257F	128563,36	FRF
Virement n° 6541			Montant :	585415,81	FRF
Réf. de paiement : P6541					

échéance du 24/03/99 (règlement EUR) :

Référence remise : 6583216

Bénéficiaire / Payé	Type de pièce	Réf client	Réf fournisseur	Montant	Monnaie
Fournisseur 3	Facture	F960247	F6584	3285,80	EUR
Société d'affacturage					
Virement n° 6542			Montant :	3285,80	EUR
Réf. de paiement : P6542					

III. Constitution des messages PAYEXT correspondant aux données exposées

Rappelons qu'avant d'être transmis à la banque, les messages PAYEXT doivent être regroupés dans un interchange. Un message PAYEXT correspond à un virement.

Ce chapitre présente la constitution du PAYEXT 96.A correspondant au seul virement n°6541. Cette description reprend, pour chaque segment qui doit être créé dans ce message, une représentation sous forme de tableaux identiques à ceux décrivant les segments dans le guide du PAYEXT 96.A.

La colonne " contenu " indique la valeur qui doit être reportée dans chaque zone utilisée.

Pour la signification des codes mentionnés dans les tableaux ci-après, veuillez vous reporter au guide d'utilisation du message PAYEXT 96.A pour un virement commercial.

Description de l'interchange (numero attribué : 9600450) :

Segment UNB : Début d'interchange

No	Description	Contenu
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	
0001	Type de message	UNOB
0002	Numéro de version de syntaxe	1
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	
0004	Identification émetteur	32198765401234
0007	Qualifiant identification	5
0008	Adresse de retour	
S003	DESTINATAIRE DE L'INTERCHANGE	
0010	Identification destinataire	12345678901234 (Siret de la banque destinataire de l'interchange)
0007	Qualifiant identification	5
0014	Adresse de routage	
S004	DATE/HEURE D'ETABLISSEMENT	
0017	Date de préparation	990210
0019	Heure de préparation	1628
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	9600450
S005	REFERENCE OU MOT DE PASSE DU DESTINATAIRE	
0022	Référence/mot de passe	
0025	Qualifiant Réf./mot de passe	
0026	REFERENCE DE L'APPLICATION	
0029	CODE PRIORITE DE TRAITEMENT	
0031	DEMANDE D'ACCUSE RECEPTION	
0032	IDENT. ACCORD D'INTERCHANGE	
0035	INDICATEUR DE TEST	

Représentation EDIFACT :

UNB+UNOB:1+32198765401234:5+12345678901234:5+990210:1628+9600450'

Segment UNH : Segment technique de début de message

No	Description	Contenu
0062	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	2 (numéro séquentiel de message dans l'interchange)
S009 0065 0052 0054 0051 0057	IDENTIFICATEUR DE MESSAGE Type de message Numéro de version Numéro de release Agence de maintenance Code association	PAYEXT D 96A UN
0068	REFERENCE DE LIAISON	
S010 0070 0073	ETAT DE TRANSFERT No de séquence du transfert 1er ou dernier transfert	

Représentation EDIFACT :

UNH+2+PAYEXT:D:96A:UN'

Segment BGM : début de message

No	Description	Contenu
C002 1001 1131 3055 1000	DOCUMENT Code document/message Type d'identifiant Code agence responsable Nom document/message	451
1004	NUMERO DE DOCUMENT/MESSAGE	10465
1225	CODE FONCTION DU MESSAGE	9
4343	TYPE DE REPONSE	

Représentation EDIFACT :

BGM+451+10465+9'

Segment PAI: Instructions de paiement

No	Description	Contenu
C534 4439 4431 4461 1131 3055 4435	DETAILS DES INSTRUCTIONS DE PAIEMENT Code conditions de paiement Code garantie de paiement Code mode de paiement Qualifiant Code de l'agent responsable Code canal de paiement	Z7

Représentation EDIFACT :

PAI+::Z7'

Segment DTM: Date de création du message

No	Description	Contenu
C507	DATE/HEURE/PERIODE	
2005	Qualifiant date/heure/période	137
2380	Date/heure/période	19990210
2379	Qualifiant du format	102

Représentation EDIFACT :

DTM+137:19990210:102'

Segment DTM: Date d'échéance

No	Description	Contenu
C507	DATE/HEURE/PERIODE	
2005	Qualifiant date/heure/période	203
2380	Date/heure/période	19990427
2379	Qualifiant du format	102

Représentation EDIFACT :

DTM+203:19990427:102'

Segments RFF: Référence du virement

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	CR
1154	Numéro de la référence	6541
1156	Numéro de ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+CR:6541'

Segments RFF: Référence de paiement

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	PQ
1154	Numéro de la référence	P6541
1156	Numéro de ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+PQ:P6541'

Segments RFF: Référence de la remise

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	Z1
1154	Numéro de la référence	6583215
1156	Numéro de ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+Z1:6583215'

Segments RFF: Numéro d'émetteur

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	Z2
1154	Numéro de la référence	123456
1156	Numéro de ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+Z2:123456'

Segment MOA: Montant du virement

No	Description	Contenu
C516	MONTANT	
5025	Qualifiant du montant	9
5004	Montant	585415,81
6345	Code monnaie	FRF
6343	Qualifiant de la monnaie	
4405	Statut	

Représentation EDIFACT :

MOA+9:585415,81:FRF'

Segment FII: Identification des coordonnées bancaires du donneur d'ordres

No	Description	Contenu
3035	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	OR
C078	IDENTIFICATION DU COMPTE	12345002180008765432199
3194	Numéro de compte	
3192	Nom du titulaire du compte	
3192	Nom du titulaire du compte	
6343	Code monnaie	
C088	IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT	
3433	Identification du nom de l'établissement	
1131	Qualifiant de la liste des codes	
3055	Code organisme responsable	
3434	Numéro d'agence de l'établissement	
1131	Qualifiant de la liste de codes	
3055	Code organisme responsable	
3432	Nom de l'établissement	
3436	Localisation de l'agence de l'établissement	
3207	CODE PAYS	

Représentation EDIFACT :

FII+OR+12345002180008765432199'

Segment FII: Identification des coordonnées bancaires du bénéficiaire

No	Description	Contenu
3035	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	BF
C078	IDENTIFICATION DU COMPTE	1122301111000222222236
3194	Numéro de compte	
3192	Nom du titulaire du compte	
3192	Nom du titulaire du compte	
6343	Code monnaie	
C088	IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT	
3433	Identification du nom de l'établissement	
1131	Qualifiant de la liste des codes	
3055	Code organisme responsable	
3434	Numéro d'agence de l'établissement	
1131	Qualifiant de la liste de codes	
3055	Code organisme responsable	
3432	Nom de l'établissement	
3436	Localisation de l'agence de l'établissement	
3207	CODE PAYS	

Représentation EDIFACT :

FII+BF+1122301111000222222236'

Segment NAD : Identification du donneur d'ordres

No	Description	Contenu
3035	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	OY
C082	IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT	
3039	Code identification	32198765401234
1131	Code type d'identification	100
3055	Code agence responsable	107
C058	NOM ET ADRESSE	
3124	Nom et adresse	DONNEUR ORDRE S.A. 56 rue des Iris 33000 BORDEAUX
3124	Nom et adresse	
3124	Nom et adresse	
3124	Nom et adresse	
3124	Nom et adresse	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	
3036	Nom	
3036	Nom	
3036	Nom	
C059	RUE	
3042	Rue et numéro/BP	
3042	Rue et numéro/BP	
3042	Rue et numéro/BP	
3164	VILLE	
3229	IDENTIFICATION REGION/DEPARTmt	
3251	CODE POSTAL	
3207	CODE PAYS	FR

Représentation EDIFACT :

NAD+OY+32198765401234:100:107+DONNEUR ORDRE S.A.:56 Rue des Iris:33000 BORDEAUX++++++FR'

Segment NAD : Identification du bénéficiaire

No	Description	Contenu
3035	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	BE
C082	IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT	
3039	Code identification	34567890199999
1131	Code type d'identification	100
3055	Code agence responsable	107
C058	NOM ET ADRESSE	
3124	Nom et adresse	
3124	Nom et adresse	
3124	Nom et adresse	
3124	Nom et adresse	
3124	Nom et adresse	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	
3036	Nom	FOURNISSEUR 2
3036	Nom	
3036	Nom	
C059	RUE	
3042	Rue et numéro/BP	9 Avenue ARAGO
3042	Rue et numéro/BP	
3042	Rue et numéro/BP	
3164	VILLE	NANTES
3229	IDENTIFICATION REGION/DEPARTmt	
3251	CODE POSTAL	44000
3207	CODE PAYS	FR

Représentation EDIFACT :

NAD+BE+34567890199999:100:107++ FOURNISSEUR 2+9 Avenue ARAGO+NANTES++44000+FR'

Segment PRC: Identification d'un processus

No	Description	Contenu
C242	TYPE ET DESCRIPTION DU TRAITEMENT	
7187	Identification d'un type de traitement	8
1131	Qualifiant d'une liste de codes	
3055	Organisme responsable d'une liste de codes, en code	
7186	Type de traitement	
7186	Type de traitement	

Représentation EDIFACT :

PRC+8'

Information sur la facture n° F960256 (segments DOC, MOA, MOA, DTM, RFF)

Segment DOC : Identification de la facture

No	Description	Notes
C002	NOM DU DOCUMENT/MESSAGE	
1001	Code nom du document/message	380
1131	Qualifiant de la liste de codes	
3055	Code organisme responsable	
1000	Nom document/message	
C503	DETAILS	
1004	Numéro du document ou du message	63256F (Réf. facture fournisseur)
1373	Code état du document	
1366	Source du document	
3453	Code langue	
3153	CODE CANAL DE COMMUNICATION	
1220	NBRE COPIES DU DOCUMENT EXIGÉES	
1218	NBRE D'ORIGINAUX DEMANDES	

Représentation EDIFACT :

DOC+380+63256F'

Segment MOA : Montant versé de la facture

No	Description	Contenu
C516	MONTANT	
5025	Qualifiant du montant	12 456852,45 FRF
5004	Montant	
6345	Devise du montant	
6343	Qualifiant de la devise	
4405	Statut	

Représentation EDIFACT :

MOA+12:456852,45:FRF'

Segment DTM : Date de la facture

No	Description	Contenu
C507	DATE/HEURE/PERIODE	
2005	Qualifiant date/heure/période	137 19990129 102
2380	Date/heure/période	
2379	Qualifiant du format	

Représentation EDIFACT :

DTM+137:19990129:102'

Segment RFF : Référence client de la facture

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	ALK F960256
1154	Numéro de la référence	
1156	Numéro de la ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+ALK:F960256'

Segment RFF : Référence de la commande

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	CO C99
1154	Numéro de la référence	
1156	Numéro de la ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+CO:C99'

Information sur la facture n° F960257 (segment DOC, MOA, MOA, DTM, RFF)

Identification de la facture n° F960257

Segment DOC : Identification de la facture

No	Description	Notes
C002	NOM DU DOCUMENT/MESSAGE	
1001	Code nom du document/message	380
1131	Qualifiant de la liste de codes	
3055	Code organisme responsable	
1000	Nom document/message	
C503	DETAILS	
1004	Numéro du document ou du message	63257F (Réf. facture fournisseur)
1373	Code état du document	
1366	Source du document	
3453	Code langue	
3153	CODE CANAL DE COMMUNICATION	
1220	NBRE COPIES DU DOCUMENT EXIGEES	
1218	NBRE D'ORIGINAUX DEMANDES	

Représentation EDIFACT :

DOC+380+63257F'

Segment MOA : Montant versé de la facture

No	Description	Contenu
C516	MONTANT	
5025	Qualifiant du montant	12
5004	Montant	128563,36
6345	Devise du montant	FRF
6343	Qualifiant de la devise	
4405	Statut	

Représentation EDIFACT :

MOA+12:128563,36:FRF'

Segment DTM : Date de la facture

No	Description	Contenu
C507	DATE/HEURE/PERIODE	
2005	Qualifiant date/heure/période	137
2380	Date/heure/période	19990202
2379	Qualifiant du format	102

Représentation EDIFACT :

DTM+137:19990202:102'

Segment RFF : Référence client de la facture

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	ALK
1154	Numéro de la référence	F960257
1156	Numéro de la ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+ALK:F960257'

Segment UNT : Segment technique de fin de message

No	Description	Contenu
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DU MESSAGE	25
0062	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	2

Représentation EDIFACT :

UNT+25+2'

IV. Représentation EDIFACT du fichier à envoyer à la banque :

Ce fichier correspond à l'interchange et aux trois virements spécifiés dans l'exemple. Pour une meilleure lisibilité, chaque segment est présenté sur une ligne. Cette représentation n'est pas obligatoire en EDIFACT, les segments pouvant être mis bout-à-bout.

```

UNB+UNOB:1+32198765401234:5+12345678901234:5+990210:1628+9600450'
UNH+1+PAYEXT:D:96A:UN'
BGM+451+10464+9'
PAI+::Z7'
DTM+137:19990210:102'
DTM+203:19990427:102'
RFF+CR:6540'
RFF+PQ:P6540'
RFF+Z1:6583214'
RFF+Z2:123456'
MOA+9:34827,55:FRF'
FII+OR+12345002180008765432199'
FII+BF+5432108888000888888817'
NAD+OY+32198765401234:100:107+DONNEUR ORDRE S.A.:56 Rue des Iris:33000 BORDEAUX+++++FR'
NAD+BE+34567890112345:100:107++FOURNISSEUR 1+4 Avenue des Rosiers+PARIS++75017+FR'
PRC+8'
DOC+380+85698'
MOA+12:48425,70:FRF'
DTM+137:19990202:102'
RFF+ALK:F960214'
RFF+CO:C456'
DOC+381+126'
MOA+12:13598,15:FRF'
DTM+137:19990120:102'
RFF+ALK:A960089'
UNT+25+1'
UNH+2+PAYEXT:D:96A:UN'
BGM+451+10465+9'
PAI+::Z7'
DTM+137:19990210:102'
DTM+203:19990427:102'
RFF+CR:6541'
RFF+PQ:P6541'
RFF+Z1:6583215'
RFF+Z2:123456'
MOA+9:585415,81:FRF'
FII+OR+12345002180008765432199'
FII+BF+1122301111000222222236'
NAD+OY+32198765401234:100:107+DONNEUR ORDRE S.A.:56 Rue des Iris:33000 BORDEAUX+++++FR'
NAD+BE+34567890199999:100:107++FOURNISSEUR 2+9 Avenue ARAGO+NANTES++44000+FR'
PRC+8'
DOC+380+63256F'
MOA+12:456852,45:FRF'
DTM+137:19990129:102'
RFF+ALK:F960256'
RFF+CO:C99'
DOC+380+63257F'
MOA+12:128563,36:FRF'
DTM+137:19990202:102'
RFF+ALK:F960257'
UNT+25+2'

```

UNH+3+PAYEXT:D:96A:UN'
BGM+451+10466+9'
PAI::Z8'
DTM+137:19990210:102'
DTM+203:19990324:102'
RFF+CR:6542'
RFF+PQ:P6542'
RFF+Z1:6583216'
RFF+Z2:123456'
MOA+9:3285,80:EUR'
FII+OR+12345002180008765432199'
FII+BF+33445001880000085968154'
NAD+OY+32198765401234:100:107+DONNEUR ORDRE S.A.:56 Rue des Iris:33000 BORDEAUX+++++FR'
NAD+PE+48832197601234:100:107++SOCIETE D'AFFACTURAGE+7 Avenue de l'Ocean+LA ROCHELLE++17000+FR'
NAD+BE+34567890155555:100:107++FOURNISSEUR 3+Mme Routy:14 Avenue Gambetta+QUIMPER++29000+FR'
PRC+8'
DOC+380+F6584'
MOA+12:3285,80:EUR'
DTM+137:19990127:102'
RFF+ALK:F960247'
UNT+21+3'
UNZ+3+9600450'